

Novembre 1956  
MONTRÉAL

# Relations

## LE PROBLÈME RACIAL AUX ÉTATS-UNIS

John La FARGE

## LES DEUX DERNIÈRES PHASES DE L'ALCOOLISME

Rolland BOYLE

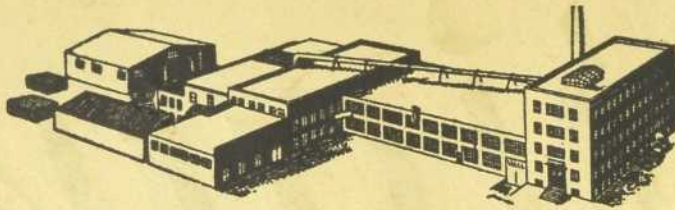
## UN INDIEN PARLE DE L'INDE

Albert NEVETT

## « LA GRÈVE DE L'AMIANTE »

Jacques COUSINEAU

Dessiner pour l'enfant — Le Prêt d'honneur — Les exigences humaines de l'expansion économique — Où va la C. T. C. C. ? — Le Rassemblement et la démocratie — Pour une grande politique provinciale d'aide à l'éducation



Spécialité :

- Chaussures orthopédiques
- Articles de sports  
pour toute saison
- Chaussures en général



ATELIERS DES SOURDS-MUETS

★

**CHAUSSURES et SPORTS**

65 ouest, rue de Castelnau - Montréal

CR. 9-4571

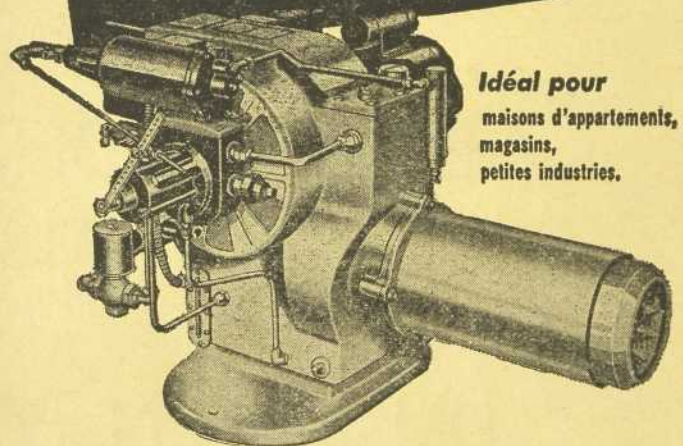
Local 8 — Atelier  
Local 12 — Chaussures et Sports

★

*Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur*

**Economisez  
3¢ par gallon**

avec un  
**BRÛLEUR À L'HUILE**  
**CLEAVER  
BROOKS**



*Idéal pour  
maisons d'appartements,  
magasins,  
petites industries.*

Pour une consommation de 10,000 gallons d'huile et plus par année, vous avez tout avantage à installer un brûleur Cleaver-Brooks car en plus de chauffer à meilleur marché, vous économiserez 3¢ par gallon sur votre contrat d'huile.

**8 facteurs d'économie du Cleaver-Brooks**

Mise en marche à feu bas — Modulation complète de la flamme  
— Allumage électrique automatique — Combustion à rendement élevé — Vaporisation à basse pression.

**Aucun autre brûleur à l'huile automatique ne vous offre autant d'avantages.**

Une installation Cleaver-Brooks par nos experts en chauffage est des plus sûres et des plus économiques. Faites venir le dépliant Cleaver-Brooks aujourd'hui ou sans obligation de votre part, demandez toutes les informations à un de nos représentants

**MONGEAU  
& ROBERT** CIE.  
LTÉE.

1600 est, rue Marie-Anne - LA 1-2131

MR-56-10F

# S O M M A I R E

NOVEMBRE 1956

## Éditoriaux . . . . . 310

POUR UNE GRANDE POLITIQUE PROVINCIALE D'AIDE À L'ÉDUCATION. — NASSER ET SA « PHILOSOPHIE DE LA RÉVOLUTION ». — NASSER ET LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS. — LE RASSEMBLEMENT ET LA DÉMOCRATIE.

## Articles

LES DEUX DERNIÈRES PHASES DE L'ALCOOLISME . . . . . Rolland BOYLE 312

UNE RECHERCHE RÉCENTE SUR LES FAITS D'UNE GRÈVE . . . . . Jacques COUSINEAU 315

LES EXIGENCES HUMAINES DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE William F. RYAN 317

UN INDIEN PARLE DE L'INDE. . . . . Albert NEVETT 319

DESSINER POUR L'ENFANT . . . . . Béatrice CLÉMENT 321

## Commentaires . . . . . 322

Le Pape nous parle. — Réforme des structures ou réforme des mœurs. — L'État et l'impôt. — En trois mots.

## Au fil du mois . . . . . 324

*L'Église et la coexistence. — Où va la C. T. C. C.? — Un milieu adulte de discussion. — La XXXIII<sup>e</sup> Semaine sociale du Canada. — Paris, Bruxelles, Madrid, Rome?*

## Articles

LE PROBLÈME RACIAL AUX ÉTATS-UNIS — I . . . . . John LA FARGE 326

LE PRÊT D'HONNEUR : SON RÔLE, SON EFFICACITÉ. . . . . Jean-Guy DÉCARIE 328

HORIZON INTERNATIONAL . . . . . Joseph-H. LEDIT 328

## Les livres . . . . . 333

**Religion.** — ÉTUDES CARMÉLITAINES: *Nos sens et Dieu* (Sr Marie-Emmanuel). — H. DE LUBAC: *Amida* (J. Harvey). . . . . 333

**Morale et Éducation.** — G. THIBON: *Notre regard qui manque à la lumière.* — COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL: *Jeunes, voulez-vous des livres?* (J. d'Anjou). — L.-P. AUDET: *Le Système scolaire de la province de Québec* (A. Plante). . . . . 334

**Sciences politiques et sociales.** — *The Polish Review* (J.-H. Ledit). — J. R. HICKS, A. G. HART, J. W. FORD: *The Social Framework of the American Economy* (E. Bouvier). . . . . 336

## Armand SICOTTE & Fils, Ltée

Entreprises générales

950 est, rue Sherbrooke  
Montréal-24

LA. 3-2121

Tél.: HArbour 0456

## Charlemagne Bourcier, O. D.

Optométriste - Spécialiste de la vue

●

*Réhabilitation visuelle*

HEURES DE BUREAU:  
Sur semaine: de 9 h. à 6 h.  
Le vendredi: de 9 h. à 9 h.  
Le samedi: de 9 h. à 1 h.

1735, rue Saint-Denis  
Montréal

## LIBRAIRIE LEMEAC

### MESSAGERIE FRANCE CANADA

● Littérature ● Sciences ● Médecine  
● Arts

371 ouest, rue Laurier  
Montréal

CR. 9-3620

## EN EUROPE — PAR AVION

PROFITEZ DU NOUVEAU TARIF « EXCURSION 15 jours »  
à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1956

Billets valables en classe touristique par l'une des lignes régulières de l'IATA.

Au départ de Montréal:  
AIR CANADA, AIR FRANCE, BOAC, KLM, LUFTHANSA  
Aussi autres services par New-York

Prix du passage aller et retour:

MONTREAL — LONDRES . . . . .	\$416.00
MONTREAL — PARIS . . . . .	\$452.00
MONTREAL — AMSTERDAM ou BRUXELLES . . . . .	\$452.00
MONTREAL — FRANCFORT . . . . .	\$484.60
MONTREAL — ROME . . . . .	\$542.40

Pour le choix du service qui convient le mieux à votre itinéraire  
et pour vos réservations, adressez-vous aux

## VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL 2 — HA. 8222

# Relations

XVI<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 191

Montréal

Novembre 1956

## É D I T O R I A U X

### *Pour une grande politique provinciale d'aide à l'éducation*

LES MOIS de septembre et d'octobre qui voient la rentrée des classes ont fixé l'attention d'un grand nombre sur les problèmes de l'éducation. Tout d'abord, à Saint-André (Nouveau-Brunswick), une centaine d'hommes d'affaires, parmi les plus importants que compte notre pays, se sont réunis dans le but de trouver comment la grande industrie pourrait venir en aide à l'éducation. Puis, ce fut la cascade des congrès sur l'éducation: conférence de l'Institut canadien des Affaires publiques (à Sainte-Adèle), Semaine sociale (à Saint-Jérôme), réunion annuelle de l'Association canadienne d'Éducation (à Winnipeg), congrès de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec (à Rimouski), sans parler d'autres réunions de moindre importance. L'automne est vraiment le temps des récoltes, même dans le champ de l'éducation.

Clergé, éducateurs, hommes d'affaires, tous sont d'accord au moins sur un point: l'ampleur et l'acuité des problèmes éducationnels. Comme pour couronner le travail, deux voix hautement représentatives, chacune dans sa sphère, se sont fait entendre au début d'octobre: celle de M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, et celle du T. H. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, la première réclamant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur les problèmes d'éducation, la seconde annonçant une nouvelle formule d'octrois aux universités qui serait acceptable par les institutions québécoises.

A la suite de ces événements, les yeux se tournent spontanément vers Québec, et la population de la province se demande quelle décision vont prendre ses législateurs. Deux sortes de politique, elle le sait, peuvent lui être offertes: une petite politique de parti et une grande politique de gouvernement; la première, visant avant tout les résultats électoraux, la seconde, cherchant d'abord à satisfaire les besoins les plus urgents partout où ils se manifestent; la première,

laissée au caprice des politiciens, la seconde, organisée d'une façon méthodique et progressive; la première, entachée de favoritisme et d'arbitraire, la seconde, soumise aux lois de la justice distributive qui ne tolère pas d'acception de personnes et commande que la répartition des impôts se fasse en tenant compte de l'intérêt général ainsi que des mérites et des besoins des institutions et des personnes.

Pour faire face aux problèmes qui s'accumulent dans le domaine de l'instruction publique; pour éviter que nos institutions ne se laissent séduire par les offres toujours plus alléchantes d'Ottawa, et n'en viennent à considérer l'autonomie provinciale comme un obstacle à leur développement normal, une grande politique québécoise d'aide à l'éducation s'impose impérieusement, pas pour l'an deux mille, pas pour demain, mais tout de suite.

### *Nasser et sa "Philosophie de la révolution"*

LES ÉVÉNEMENTS sont par trop récents pour que la comparaison ne s'impose pas d'elle-même entre Nasser et Hitler, le colonel et le caporal, le coup de Suez et le coup de Dantzig, *Mein Kampf* et la *Philosophie de la révolution*.

Cette brochure brûlante, qui, à la différence de *Mein Kampf*, est postérieure à la conquête du pouvoir par Nasser, étale les démesures d'une ambition qu'excitent la flamme raciste, une confiance monumentale dans le cours inéluctable de l'histoire et la conviction d'une vocation messianique. Trois opérations résument la *Philosophie de la révolution*: la première, éliminer l'État d'Israël, « nouveau-né de l'impérialisme », bien que cet État ait été créé par les Nations Unies avec l'approbation de toutes les grandes puissances; la deuxième, étendre la tutelle de l'Égypte non seulement sur le Maghreb et sur l'Afrique du Nord, mais sur l'Afrique entière, « jusqu'au centre de la forêt vierge », espace vital de l'Égypte et terre d'élection de l'isla-

misme; la troisième, unir en un seul bloc les centaines de millions de musulmans africains et asiatiques.

Écoutez ceci :

Pieusement recueilli devant la Kaaba, je sentais mes pensées embrasser tous les pays portant l'empreinte de l'Islam, et je me disais :

Notre conception du pèlerinage doit changer. La visite de la Kaaba ne doit plus être un billet d'entrée au paradis, ni une tentative ingénue pour l'achat du pardon divin.

Le pèlerinage peut avoir une force politique énorme. La presse mondiale devrait s'y intéresser, non sous l'angle des rites et des traditions, mais en le considérant comme un congrès politique périodique, qui réunirait chaque année les dirigeants des États islamiques, les écrivains, les négociants, les rois de l'industrie, ainsi que la jeunesse, en vue d'étudier les grandes lignes d'une politique commune à toutes les nations musulmanes.

Tel est le rôle qui « attend son héros ». Nul doute que Nasser ne se l'attribue déjà. Non seulement il nourrit l'ambition de guider le monde arabe, mais on peut croire que, jaloux du prestige de Nehru, il brigue de lui ravir la direction du monde arabo-asiatique: « Lorsque j'imagine qu'il y a 80 millions de musulmans en Indonésie, 50 millions en Chine, quelques millions en Malaisie, au Siam et en Birmanie, 100 millions environ au Pakistan... »

On s'étonne qu'une pareille philosophie de la révolution, où l'intolérance religieuse est mise au service d'une politique de force, ait trouvé des complicités et des silences chez plusieurs en Occident. C'est ainsi qu'un anticolonialisme qui a toujours raison, fût-ce au mépris de principes juridiques, aboutit à nier la justice au nom même d'une justice. Le colonialisme est une chose, et nous sommes tous d'accord pour le liquider, en temps et lieu; de cela l'Occident a déjà donné des preuves. L'affaire de Suez est une autre chose, à laquelle il s'agit de trouver une solution qui tienne compte de l'interdépendance des peuples. Le racisme impérialiste (et l'Islam a toute une longue et tragique histoire de domination) est une autre chose encore, qu'il faut combattre au nom du droit international et de la collaboration entre les peuples.

A la mégalomanie de Nasser, il faut donc résister avec une intelligente fermeté, évitant de répondre à la colère par la colère. Ce n'est pas là faire montre de bellicisme; c'est vouloir la vraie paix.

## *Nasser et les pays sous-développés*

EN ARRIÈRE du coup de Suez, instrument d'une politique de puissance, il y a l'affaire du barrage d'Assouan, symbole de relèvement économique pour les pays sous-développés. Frères de l'Égypte dans la pauvreté, comment ceux-ci ne prêteraient-ils pas l'oreille aux rodontades de Nasser, puisqu'ils se rendent compte que l'émancipation nationale n'est pas tout, qu'elle a besoin, pour être véritable, de moyens matériels, économiques et techniques ?

Or, le fait est que ces moyens font défaut aux pays sous-développés. Les investissements, dont ils ont un

si grand besoin pour entreprendre chez eux l'aménagement du sol, la construction de barrages, de routes, d'aérodromes, de ponts, etc., peuvent se trouver, avec un peu de patience, auprès des administrations de la Banque internationale, des divers organismes de l'O. N. U., du Point IV, du Plan Colombo, voire de sociétés étrangères. Toutefois, ces investissements ne sauraient leur être consentis que si règnent la garantie de la paix, le respect des contrats, la confiance mutuelle, la reconnaissance d'un ordre juridique international que contredisent, précisément, toute politique du fait accompli et l'arbitraire de la force. Nous ne pensons pas seulement à l'Égypte, mais à l'Indonésie qui, le 4 août dernier, répudia une dette de plus d'un milliard contractée envers la Hollande.

Il faut aussi des moyens techniques. Mais la technique, à son tour, n'est pas une chose qui s'emprunte comme un capital, s'achète comme un outil, se réquisitionne comme une denrée, ou se nationalise comme un canal. L'utilisation d'un ensemble de techniques exige une préparation scientifique, la compétence ouvrière et agricole, ainsi que l'art de l'organisation et de l'administration. Il ne suffit donc pas d'affirmer un droit abstrait à l'autonomie, ni même de posséder l'équipement technique; il faut encore apprendre à se servir des instruments disponibles, ce qui suppose un climat d'entente et d'entraide national et international. Ces conditions ne surgiront pas du sol par enchantement, comme dans un conte des *Mille et une Nuits*. Il y faudra du temps.

Chose certaine, ni le communisme, qui promet monts et merveilles à l'Asie et à l'Afrique, ni le nationalisme xénophobe, qui foment des mirages, ne veulent donner aux jeunes nations des leçons de patience. Une des tâches primordiales de la diplomatie occidentale est de faire comprendre aux pays sous-développés qu'à vouloir brûler les étapes (ou jouer double jeu) comme Nasser, ils risquent d'être les premières victimes de leur hâte imprudente. C'est aussi une de ses graves responsabilités que de prendre garde à ne pas exploiter la patience, déjà longue, des pays pauvres. La tranquillité de l'ordre international et les exigences du christianisme l'interdisent.

## *Le Rassemblement et la démocratie*

AU QUÉBEC, vient de naître un nouveau groupement de citoyens, le Rassemblement, qui s'est défini comme un mouvement d'éducation et d'action démocratique, et se fixe pour but essentiel l'établissement d'une véritable démocratie dans la province.

Le geste est en soi légitime et même louable. Le Pape actuel a maintes fois condamné les régimes totalitaires, et il a laissé clairement voir les préférences de l'Église pour une saine démocratie, allant même jusqu'à observer que, par suite des énormes sacrifices

réclamés de tous les citoyens et en un temps où l'activité de l'État est si vaste et si décisive, « la forme démocratique de gouvernement apparaît à beaucoup comme un postulat naturel imposé par la raison elle-même » (Radiomessage de Noël 1944).

Or, l'un des premiers droits d'un citoyen en démocratie, c'est celui d'avoir une opinion personnelle, de l'exprimer et de la faire valoir d'une manière correspondant au bien commun. De plus, pour bien fonctionner, le régime démocratique a besoin que le plus grand nombre possible de citoyens s'intéressent aux affaires publiques, et rien ne lui est plus funeste que leur apathie ou encore leur refus d'assumer leurs responsabilités d'hommes libres à l'égard de la vie politique.

Aussi l'initiative prise par le Rassemblement ne mérite-t-elle pas d'être à priori reçue avec plus de

méfiance que de sympathie. Aux chefs du mouvement toutefois il appartient de gagner pleinement notre confiance, en poursuivant des objectifs et en employant des moyens conformes à l'idéal démocratique, à cet idéal démocratique dont l'esprit chrétien — ils devraient le savoir — est à la fois le ferment et la meilleure garantie; sinon, au nom même des principes qu'ils invoquent, nous nous réservons de les dénoncer et de les combattre.

Dans notre vie politique, la fondation du Rassemblement apparaît comme le signe d'une réaction démocratique normale; si ce mouvement devait échouer dans sa campagne d'éducation et d'assainissement, l'œuvre à accomplir est tellement importante et urgente qu'il faudrait que d'autres se lèvent pour la reprendre et la mener à bon terme.

## Les deux dernières phases de l'alcoolisme

Rolland BOYLE, S. J.

LES SIGNES avant-coureurs et les quatre caractéristiques principales de la phase préliminaire (voir *Relations*, sept. 1956, p. 241) ne constituent pas encore l'alcoolisme proprement dit. Mais si l'on manque de les découvrir à temps, ils s'aggraveront et fatalement conduiront leur victime à la phase décisive de l'alcoolisme, où le caractère pathologique se révèle pour de bon.

### I. — LA PHASE DÉCISIVE

Les symptômes décrits dans l'article précédent s'aggravent dans cette deuxième phase. Les *pertes de mémoire*, plus nombreuses, se présentent plus tôt, sous l'effet de quantités moindres d'alcool. La virtuosité à s'approvisionner et à boire en cachette masque l'*avidité de boire*. Enfin, la *répugnance à parler de boisson* scelle les lèvres de l'alcoolique.

A ces malheurs s'ajoute l'élément constitutif de cette phase: l'*impossibilité de boire avec modération*, avec son cortège de *justifications* et de *périodes d'abstinence*, avec aussi le *recours occasionnel au petit coup du matin* pour se remettre les nerfs.

#### L'impossibilité de boire avec modération

La phase critique de l'alcoolisme se caractérise par l'écllosion d'un nouveau symptôme extrêmement virulent: l'*impossibilité de boire avec modération*. Malgré des efforts inouïs, l'alcoolique perd toute capacité de se limiter à quelques verres. La première consommation, si minime soit-elle, entraîne fatalement dans l'organisme une réaction en série. Le malade éprouve une

*Avant d'aborder l'étude du traitement de l'alcoolisme, le P. Boyle termine la description des phases évolutives de la maladie. Pour mieux comprendre cet article, on se reportera aux précédents (juin, août et septembre).*

impulsion physique irrésistible à boire, et il cesse de boire seulement lorsque l'ivresse ou la maladie l'empêchent de continuer. Souvent l'alcoolique aboutit ainsi à l'ivresse la plus complète, sans éprouver au préalable la rage de boire, mais tout simplement à la suite d'une consommation prise sans arrière-pensée d'abus.

Pour l'alcoolique, un seul verre de boisson sera toujours de trop. Après une première traite, il n'est plus capable de garantir son comportement. D'autre part, tant qu'il n'y trempe pas les lèvres, l'alcoolique peut encore librement décider de prendre de la boisson ou de s'en abstenir.

Pourquoi, malgré les expériences les plus pénibles, l'alcoolique se remet-il à boire? Il reste sobre pendant un certain laps de temps, puis se livre indéfiniment aux mêmes excès en les aggravant chaque fois. Pourquoi? C'est que, dans ses efforts pour se libérer, l'alcoolique se trompe d'objectif. Il s'acharne à vouloir limiter la *quantité à boire* plutôt que de maîtriser l'*attrait même de l'alcool*. Tous ses efforts n'aboutissent qu'à fixer d'avance, pour chaque jour et pour chaque circonstance, le nombre de consommations, les endroits et les heures de libations: l'alcoolique poursuit vainement sa guérison par un changement de boissons (passant des liqueurs fortes au vin et à la bière), ou par un horaire (ne pas boire avant telle heure), ou par un itinéraire (ne pas boire au travail, ou en telle circonstance). Mais l'effet physique opéré en lui par l'alcool rend tout à fait illusoire un tel régime de libération. Même s'il ne l'admet pas, l'alcoolique sent que la vigueur de sa volonté diminue. Son idéal sera de la reconquérir; il s'y exerce consciencieusement, mais en vain. Un verre est

pour lui le remède tout trouvé pour le soulager de ses tensions, et, *cette fois* (il en est tout à fait convaincu), il aura assez de volonté pour s'arrêter après le premier ou le deuxième verre,... sombrant inévitablement dans l'ébriété, avec la persuasion tenace que c'est le dernier verre qui l'a assommé. « Si je n'avais pas pris mon dernier verre! » Ce n'est pas le dernier verre qui abat, mais bien le premier; c'est celui-là qu'il faut éviter. Pour l'alcoolique, l'abstinence totale est la seule planche de salut.

### Les justifications

À l'impossible modération, l'alcoolique mêle un système élaboré d'alibis. Il a toujours des explications à son ivresse; Dieu sait si l'imagination de l'alcoolique est habile à en découvrir et des plus imprévues. Il se fait croire qu'il avait... d'excellentes *raisons* de s'enivrer. Sans ces raisons, il aurait agi comme tout le monde. L'alcoolique éprouve un besoin pressant de se justifier à ses propres yeux pour continuer de boire. Comment pourrait-il régler ses problèmes sans boisson? Il ne connaît pas d'autre solution.

Ce réseau d'alibis enchaîne progressivement toute sa vie. Né du besoin de se prouver à lui-même sa propre maîtrise, ce réseau lui permet de faire face à toute éventualité et aux effets désastreux de ses cuites pour sa famille et pour son milieu. Au courant depuis longtemps de ses abus répétés, son entourage se lasse d'avertissements réitérés qui s'avèrent toujours inutiles.

Les faux-fuyants qu'il invoque n'empêchent pas l'alcoolique de perdre toute estime et tout respect de lui-même. Pour se rassurer et se grandir à ses propres yeux, il cherche des compensations illusoire dans des dépenses extravagantes et la grandiloquence. Ses véritables sentiments percent seulement lorsqu'il cède à l'ivresse larmoyante. Dans l'intervalle, il se réfugie derrière sa façade et se jette de la poudre aux yeux. Son besoin de justification amène l'alcoolique à reporter sur les autres les causes et les responsabilités de ses malheurs. L'abus continu le libère de ses inhibitions, de son complexe d'infériorité et d'inadaptation. Dans ses périodes de sobriété, si brèves soient-elles, il devient beaucoup plus agressif, surtout à l'égard des personnes mêlées à sa vie. Ses proches le trouvent susceptible, extrêmement prompt à la colère et au ressentiment, irritable au possible. Les moindres contrariétés l'exaspèrent. Ses amis le délaissent; le vide se fait autour de lui. Il perd ses emplois plus rapidement. Quelques-uns de ses patrons prennent l'initiative de le renvoyer; mais, d'ordinaire, l'alcoolique démissionne lui-même et se met en quête d'une situation nouvelle.

La vie de famille change. L'alcoolique, affaibli par ses excès s'abandonne à la jalousie. Pour excuser son indifférence à l'égard de sa femme, il l'accuse d'infidélité. La femme et les enfants ou bien s'isolent pour fuir des situations et des questions embarrassantes: c'est

la fin de toute vie sociale; ou bien, au contraire, les membres de la famille cherchent l'évasion et l'oubli dans une activité trépidante, intolérable pour l'alcoolique.

Bientôt, l'agressivité de l'alcoolique engendre en lui le remords. Occasionnel au cours de la première phase, le remords s'établit à demeure dans sa conscience et y crée une impulsion à boire et à s'isoler de plus en plus. Sa vie se centre progressivement sur l'alcool; il n'y a que les possibilités de boire qui entrent en ligne de compte; tout le reste est mis de côté. Seul contre tous, il se replie sur lui-même, s'apitoie sur son sort, croit se changer en changeant d'emploi, de ville ou de région, s'isolant toujours davantage. Il boit seul, à des heures indues. Les signes d'ébriété apparaissent à contretemps, au travail, au début d'une veillée, à une réunion d'hommes d'affaires. Il se protège contre toute possibilité de rationnement, se prépare des réserves dans les endroits les plus insolites, tant il a peur de manquer du précieux liquide. La perte de l'appétit et un régime alimentaire inadapté rendent les abus plus nocifs et nécessitent souvent des traitements médicaux et l'hospitalisation.

### Périodes d'abstinence totale

En dépit des apparences, il arrive que l'alcoolique fasse des efforts inouïs pour échapper à sa servitude. En vain. Les symptômes de la maladie redoublent d'intensité et de fréquence. L'alcool domine sa vie en maître incontestable; mais l'alcoolique ne veut pas l'admettre.

Au contraire, il se vante de renoncer à boire quand il le veut et il tente de se le prouver. Aux promesses, il ajoute maintenant de longues périodes d'abstinence. Notons, en passant, qu'à moins de prescription médicale, un buveur social normal n'éprouve pas ce besoin d'abstinence totale. De fait, l'alcoolique s'impose souvent des périodes d'abstinence totale d'une remarquable durée. Tous sont alors convaincus, et l'alcoolique le premier, que la guérison dépend de la volonté: il suffit de le vouloir pour réussir. Dangereuse et coûteuse illusion qui donne à l'alcoolique une fausse confiance en lui-même. Sauf de rares exceptions, le véritable alcoolique ne parviendra pas seul à cesser de boire pour de bon. En effet, l'analyse de l'alcoolisme révèle deux éléments: une allergie ou hypersensibilisation de l'organisme à l'alcool, conséquence d'abus prolongés et répétés, et un second élément, mental celui-là, l'obsession. Même lorsqu'il est à jeun, et quelle que soit la durée de son abstinence, l'alcoolique n'est pas mentalement sobre; il reste dominé par l'attrait ou la peur de la boisson. Tant que dure cette obsession, il n'est pas sobre, parce que toutes les vertus sont des *libérations*. L'obsession, au contraire, maintient sa victime dans l'esclavage mental. Que d'alcooliques se privent de boire pour le temps du carême ou pour des

périodes plus longues! Ils demeurent cependant harcelés par l'échéance de leur promesse et la perspective d'une bonne cuite ou par la peur de prendre leur premier verre; de sorte qu'en dépit des apparences, l'alcool occupe toujours le foyer de leur conscience. Leur sobriété même manque de sérénité et de joie; instinctivement, l'alcoolique cherchera une compensation ou une diversion pour éviter de penser à la boisson. Et c'est très souvent lorsqu'il se croit maître de la situation qu'il retombe le plus lourdement.

### Le petit verre du matin

Au cours de cette phase critique, les *brosses* de fins de semaines sont régulières; l'ébriété devient habituelle. Sans boire tout d'abord à son travail, l'alcoolique termine invariablement ses journées par une cuite qui n'est pas sans lourdes séquelles. Les horreurs du réveil sont terribles et insupportables. Prostration, remords cuisant, dégoût de soi-même, angoisse affreuse et désespoir devant la futilité de tous ses plans de modération viennent briser ses nerfs déjà tendus à l'extrême par les douleurs physiques et les nausées. Démoli, l'alcoolique ne peut entreprendre une autre journée sans se remettre d'aplomb par un premier verre au lever, même avant de sortir du lit: soulagement temporaire qui apparaît bientôt comme une nécessité (l'alcoolique entrera ainsi dans la phase chronique de sa maladie).

Dorénavant, une angoisse intolérable l'étouffe, même lorsqu'il est parfaitement dégrisé et sobre. Il n'a plus d'emprise sur sa conduite et il s'en rend compte. Il côtoie constamment l'abîme. La peur, l'intensité même de ses efforts pour se libérer l'empêchent d'ordinaire de solliciter de l'aide. Cette situation insupportable lui paraît sans issue; c'est pourquoi l'alcoolique est beaucoup plus difficile à atteindre pendant cette phase intermédiaire de sa maladie qu'au cours des deux autres.

Toutefois, un bon nombre ont été amenés par un moyen ou un autre à réclamer de l'aide et ont réussi à se rétablir.

Cette phase critique et décisive, qui commence avec l'impossible modération dans l'usage de l'alcool (caractère spécifiquement pathologique), finit avec l'apparition de l'impulsion à boire dès le matin pour se calmer les nerfs et se remettre d'aplomb. Période dont la durée varie de deux à cinq ans; mais l'évolution en est souvent plus rapide, et la maladie glisse souvent vers l'alcoolisme chronique. Il faudrait tenter tout ce qui peut enrayer cette course effrénée vers l'abîme, non seulement pour le bien de l'alcoolique lui-même, mais aussi pour sa famille affolée par l'imminence de la ruine.

## II. — LA PHASE CHRONIQUE

Cette dernière phase est caractérisée par l'impossibilité de commencer la journée sans boire dès le matin, au lever et parfois au lit. Occasionnel au cours de la phase

décisive, ce petit verre du matin s'impose rapidement comme de nécessité absolue. L'impulsion irrésistible à boire est de nouveau mise en branle et brise les dernières résistances du malade. Il s'enivre en semaine, et très tôt au cours de la journée.

Ses cuites prolongées se succèdent à un rythme accéléré. La déchéance mentale et morale le rejette en dehors de la société dans un isolement affreux. Il cherche consolation dans la compagnie de gens de rang inférieur. Faute de mieux, il absorbe de l'alcool à friction, des lotions, des essences, n'importe quoi, pourvu que « ça gratte ». Son organisme saturé ne tolère plus aussi bien les quantités d'autrefois; il suffit de peu pour le terrasser et le réduire à l'hébétude et à la stupeur. Au réveil, d'affreux cauchemars le torturent; il tremble de tous ses membres, incapable des gestes les plus ordinaires, comme de signer son nom, de monter sa montre, d'allumer une cigarette, sans se remettre par un petit verre. Et le cycle de l'ivresse recommence, inexorable. L'alcoolique ressemble à un écureuil en cage: un mouvement perpétuel le retient au même point et l'épuise.

La dure réalité renverse enfin tout l'échafaudage de ses justifications: l'alcoolique doit s'avouer vaincu. Il est alors spontanément accessible à un traitement. Toutefois, son obsession de boire continue et il n'y voit pas d'issue.

Il y a vingt ans, on croyait que l'alcoolique *devait* atteindre ce bas-fond pour qu'il y ait chance de travailler à son relèvement. Mais les expériences cliniques ont rendu possible un diagnostic précoce. La maladie, traitée à temps, n'évoluera point jusqu'aux conséquences désastreuses de l'alcoolisme avancé. Fait encourageant à noter, il n'y a pas de cas désespéré.

En 1954, je bénissais le mariage d'un homme dans la cinquantaine. Issu d'une excellente famille chrétienne, mais victime de l'alcoolisme, il fit de sa vie un fiasco. Arrêté deux cents fois pour ivresse, condamné soixante-dix-huit fois, il passa vingt-deux ans en prison à purger ses sentences. Et toute sa vie, il pria Dieu de le délivrer de son malheur, à quelque prix que ce fût. Sorti une dernière fois de prison, il s'enivre de nouveau. Lorsqu'il revient à lui après plusieurs jours, affamé, il vole une poule à l'étal d'un boucher. On le prend sur le fait. A cause de son dossier, il est condamné à deux ans de pénitencier. Ce fut, avoue-t-il, la réponse du bon Dieu. Il lui restait encore trois mois de sentence à purger, lorsque les Alcooliques anonymes fondèrent un groupe au pénitencier. Il en fut un des douze premiers membres. Ce fut pour lui une révélation: il comprit que l'alcoolisme est une maladie et accepta de se traiter en conséquence. Il n'a pas repris de boisson depuis près de six ans. Son terme expiré, il s'est trouvé un emploi, a rencontré plus tard une excellente femme, qui comprend sa vie et sait le rendre heureux. Le jour de ses noces, j'ai éprouvé une des plus belles joies de

mon ministère sacerdotal. Au moment de l'élévation, j'ai compris que je me tenais entre deux victimes de la soif (c'est la seule souffrance physique mentionnée par le Christ dans sa Passion): la soif du Christ en croix avait mérité à mon alcoolique la grâce de maîtriser la sienne.

\*

« Mon Dieu, accordez-moi la sérénité qu'il faut pour accepter les choses inévitables, le courage d'agir

sur celles que je peux changer et la sagesse de distinguer les unes et les autres. » Telle est la prière favorite des Alcooliques anonymes. Grâce à cette attitude d'âme, plus de 200,000 alcooliques de toute classe et de tout âge ont reconquis leur place dans la société. Les seules conditions requises: désirer sincèrement de renoncer à boire, admettre et accepter d'être alcoolique. Le reste est facile avec de l'aide.

LA GRÈVE DE L'AMIANTE

## UNE RECHERCHE RÉCENTE SUR LES FAITS D'UNE GRÈVE

Jacques COUSINEAU, S. J.

L'OUVRAGE intitulé *la Grève de l'amiante* (publié en collaboration, sous la direction de Pierre Elliott Trudeau, aux éditions Cité libre, Montréal, 1956, 430 pp., 23 cm.) constitue le dossier le plus complet que nous ayons à l'heure actuelle sur « l'un des événements les plus considérables dans l'histoire sociale du Canada français » (*Relations*, numéro de juin 1949, publié avant la fin de la grève).

Il faut féliciter le groupe de Recherches sociales et son directeur, F. R. Scott, d'avoir eu l'idée initiale de ce travail en commun et d'avoir, par sa « fonction de carrefour et d'assistance » financière, conduit à terme sa publication; les recherches sociales sérieuses conduites en équipe sont assez rares chez nous — on pourrait citer *Notre milieu*, enquête menée sous la direction d'Esdras Minville, et *Essais sur le Québec contemporain*, recueil préparé par les soins de Jean-Charles Falardeau — pour que la réalisation n'en soit pas marquée du caillou blanc traditionnel. L'élaboration du dossier a rencontré des difficultés majeures tant dans l'invention des matériaux que dans la mise au point des perspectives: une lecture attentive le révèle rapidement; et n'est-ce pas à la persévérance méritoire d'un second directeur, Pierre Elliott Trudeau, qu'on doit l'agencement final des parties et la mise au jour de l'ensemble?

Le livre se présente maintenant ainsi: a) au début, un avant-propos de F. R. Scott explique la genèse et l'évolution de la recherche entreprise, et la part du groupe qu'il dirige; puis, une préface de Jean-Charles Falardeau dégage la portée du travail accompli, distingue les faits du sens qui leur est donné et qui reste discutable, circonscrit « les principaux ordres de problèmes soulevés »; b) à la fin, quatre appendices, une courte bibliographie sur le sujet, une description et des extraits du « rapport Custos », des commentaires en marge d'une décision judiciaire sur les brutalités policières et, en dernier lieu, un article déjà publié sur le procès Rocque; c) au centre, des monographies sur le conflit lui-même forment la substance du volume; bien ordonnées, précises, elles ont des mérites divers, certes, mais sont conduites avec rigueur. Les deux premières portent sur l'industrie de l'amiante, son histoire financière et celle de son syndicalisme ouvrier; deux autres, sur les faits relatifs à la grève elle-même: d'abord les événements d'Asbestos, puis les négociations; trois autres sur les relations de l'Église, de l'État et de la presse avec le conflit de l'amiante; enfin, une dernière sur la situation actuelle à Asbestos après six ans, à laquelle s'en

est ajoutée une autre, sur le mouvement ouvrier en général, qui veut donner un sens à la grève et ouvre même des perspectives d'avenir.

Avant et après ces austères monographies, P. E. Trudeau a placé deux chapitres, le premier qui, sous le titre « La province de Québec au moment de la grève », brosse le tableau de notre histoire sociale depuis cinquante ans, l'autre, dernier du livre, intitulé « Épilogue », qui vise à dégager le sens profond du conflit de l'amiante et de la révolution industrielle en cours chez nous. Plus que tous les autres, ces derniers exposés feront parler, parce que, de par leur nature, ils devraient fournir la clé de l'interprétation.

Or, dans une recherche « qui est essentiellement un effort d'objectivation » (préface de J.-C. Falardeau, p. XII), ils détonnent étrangement, d'abord par leur longueur mal proportionnée à l'ensemble (pp. 1-91, 379-404) et excessive en vue de leur fin propre, ensuite par leur ton caustique et leur allure de réquisitoire, enfin par leur pauvreté au point de vue de la méthode scientifique (simplification injuste des attitudes et méconnaissance, ou ignorance, de faits primordiaux). Encore s'il ne s'agissait que d'opinions politiques légitimes à exprimer et à justifier! P. E. Trudeau a plus d'un titre à y réussir: talent, courage, études poussées, expérience des rouages; on lui souhaiterait bonne chance! Ou s'il ne s'agissait que de crier son dégoût ou sa déception pour le milieu et le moment où chacun doit s'insérer, comme autrefois les Jeune-Canada: on sourirait, tout en applaudissant la juvénile volonté de reconstruction qui s'y manifeste. La surprise et le scandale viennent de ce que ces pages vident de sa signification essentielle un événement capital et douloureux de notre monde social et qu'elles présentent sous des couleurs fausses plus d'une réussite de notre récent passé. Les faits sont les faits; l'histoire, même sociale, est une discipline exigeante où l'idéalisme, les bonnes intentions et l'esprit de fronde ne constituent pas des arguments.

Aussi, devant cette situation, une appréciation intégrale de *la Grève de l'amiante* doit comporter trois parties: les faits tels que les racontent les monographies; le sens de l'événement, tel qu'exposé surtout par Trudeau et Boisvert; le procès de notre pensée sociale, tel que conduit par Trudeau.

\* \* \*

L'intérêt majeur et la saveur piquante du volume ne viennent peut-être pas des monographies centrales; mais sa

valeur documentaire y prend sa source, pas toujours pure d'ailleurs.

Ainsi l'« Histoire financière de l'industrie de l'amiante », de Jean Gérin-Lajoie (et de Fernand Dansereau, voir note p. 95) livre un bon travail de « vulgarisation » (p. 96), mais sur lequel les auteurs ne se font pas illusion, puisqu'ils avouent honnêtement (p. 117) : « Nous savons peu de chose au sujet de la plupart des entreprises concernées. En fait, l'Asbestos Corporation est la seule qui publie des chiffres suffisamment complets, et encore est-il difficile de la considérer comme typique des autres compagnies. » Dès lors, même s'il y a intérêt pour nous et mérite pour eux à suivre l'évolution de la petite à la grande industrie, les soubresauts amenés par l'extrême instabilité de l'industrie (due aux crises économiques et à la concurrence serrée, amenant variation brusque des prix, fluctuation des marchés et irrégularité de la production), l'étroitesse de la base sur laquelle s'appuient ces considérations nous empêche de savoir — elle nous permet tout au plus de deviner — quelle était la situation réelle des antagonistes en 1949, surtout quand nous n'y apprenons rien sur le « géant de l'amiante », la Canadian Johns Manville, protagoniste patronal des négociations et de la grève. Dossier en main, la vraie histoire financière est à refaire.

Pour son « Histoire du syndicalisme dans l'industrie de l'amiante », Fernand Dumont bénéficiait d'une documentation abondante, écrite et orale, mise à sa disposition par les autorités syndicales (voir p. 124, note); il en a tiré un récit ordonné, sincère et vivant. Son mérite consiste à avoir mis deux points en relief sur le plan des relations du travail: le recours désordonné à l'action directe devenu traditionnel chez les mineurs d'amiante et considéré d'après les résultats comme une condition de réussite, puis la collusion des différentes compagnies avec les gouvernements, fédéral ou provincial, suivant l'occasion, dans leur opposition au syndicalisme.

Malheureusement, l'attrait du pittoresque et la tendance à exploiter des sources faciles et neuves ont écarté le rédacteur des tâches essentielles. Comment justifier l'importance démesurée accordée à l'histoire du syndicat d'East-Broughton, qui n'a pas participé à la grève et qui n'a jamais eu une influence décisive sur le comportement de la Fédération, si ce n'est au point de vue de l'hygiène industrielle, point de vue qui n'est pas traité? La description des origines, avec son luxe piquant de détails, peut être agréable; elle n'était ni nécessaire, ni utile à l'intelligence de la grève de 1949; elle semble avoir pris la place d'autre chose qui était indispensable: l'explication de la transformation intérieure du syndicalisme dans l'amiante, de 1942 à 1949, et la position des vrais problèmes au sein même de l'organisation ouvrière.

Car, enfin, il faudrait qu'on nous dise comment un syndicalisme dont les premiers cheminements ont été marqués d'interventions cléricales qui paraissent étranges et autoritaires, dégagées du contexte historique et psychologique, comment ce syndicalisme est arrivé à maturité (modification de l'esprit et du comportement, adaptation des structures), sous l'influence de quels événements et de quelles personnalités? Tel était le sujet à traiter. La section du chapitre qui couvre la période capitale de 1942 à 1949 ne parle que des relations du travail, activité normale des syndicats, certes, et ne dit rien sur la source qui est sa vie intérieure. Il y a bien une allusion (p. 155) à « la crise intérieure » du syndicalisme à Thetford, mais c'est tout. Il y a bien aussi (p. 151) l'affirmation, que j'appellerais aérolithique, tant elle semble tomber du ciel et imposée au contexte: « Fait très important aussi: durant les quinze dernières années, les syndiqués de la région de l'amiante ont pu compter sur la collaboration étroite et l'appui éclairé de leurs aumôniers. »

Évidemment, l'exercice des influences profondes et la solution des crises morales ne sont pas consignées aux procès-verbaux. Je me rappelle avoir, à Asbestos en 1943, vu de près le dénouement heureux d'une crise grave; le secrétaire a dû n'en rien retenir par écrit, avec raison. Le professeur Dumont a trop fait confiance aux documents écrits; des interviews plus nombreuses et bien choisies auraient donné les clés de la situation.

Ainsi il est inconcevable que cette histoire du syndicalisme dans l'industrie de l'amiante ait été écrite sans qu'on mentionne même l'antagonisme entre comité de boutique et syndicat, alors qu'à Asbestos du moins, c'est la présence et l'activité de ce comité qui, au début, étouffait et, plus tard, gênait la vie authentique du syndicat, et que la grève a été déclenchée dans un désir explosif de se libérer définitivement des attitudes et méthodes de la compagnie centrées autour de ce comité de boutique.

Enfin, il faut déplorer que Fernand Dumont n'ait pas poussé jusqu'à terme, jusqu'aux négociations de 1949, son excellente étude des relations du travail; la description de la période omise (après novembre 1947, Asbestos; après avril 1948, Thetford), attribuée à un autre chapitre (mais qui n'a pas été faite, sans doute par un manque de coordination), lui aurait permis de donner l'atmosphère syndicale de cette année cruciale; sa page de conclusion (p. 162), dense et lucide, qu'il appelle à tort « excursus final », laisse deviner qu'il comprenait l'importance du moment et l'aurait franchement exprimée. Nous y avons perdu.

L'« Histoire de la grève à Asbestos » nous amène aux faits de la grève elle-même. Après avoir dit pourquoi il « se concentre sur la narration du récit de la grève à Asbestos », Gilles Beausoleil fait de la grève au jour le jour un tableau où l'exactitude de la description le dispute à l'art de la composition vivante; les événements y sont groupés de façon à en montrer à la fois le mouvement logique interne et l'insertion dans le cadre général des autres forces en jeu: patrons, gouvernement, autorités religieuses, opinion publique, presse, briseurs de grève. La seule omission d'importance consiste à n'avoir pas signalé la réunion quotidienne des grévistes à l'église Saint-Aimé, pour réciter le chapelet avec leur aumônier, l'abbé Camirand.

La conclusion sur l'enjeu de la grève développe une explication du drame, la plus sérieuse qui soit présentée dans le volume. Après avoir décrit, sans l'expliquer lui non plus, « la transformation de l'action ouvrière, facteur dynamique de prime importance dans le conflit », puis analysé les raisons qui ont amené la Canadian Johns Manville à sa politique de résistance, Beausoleil élimine les hypothèses de grève économique, politique, révolutionnaire, pour ne retenir que celle-ci qui donne le sens profond de la grève: « test de puissance », « lutte de pouvoir », dont l'enjeu aurait été « la transformation radicale du système de relations sociales à l'intérieur de l'entreprise ».

Hypothèse juste en général, bien qu'il faille davantage préciser; mais l'hypothèse qui s'y ajoute dans le court paragraphe final: « la grève de l'amiante fut aussi une grève de reconnaissance syndicale à l'intérieur de la communauté canadienne-française », est moins solide et appelle une mise au point qui sera faite au cours de la deuxième partie de ce travail.

L'« Histoire des négociations », rédigée en collaboration, forme un dossier capital, patiemment recueilli et mis en œuvre avec objectivité, sans aucun doute par des gens qui ont vécu activement le drame. Les historiens de l'avenir devront, pour comprendre, scruter ce chapitre qui justifie déjà la recherche entreprise, parce que miroir fidèle: les éléments du véritable jugement sont tous là.

« L'Église et le conflit de l'amiante », de l'abbé Gérard Dion, constitue une pierre d'angle du volume; c'est normal, quand on sait « jusqu'à quel point l'Église est intégrée dans notre contexte social » (p. 262) et qu'on reconnaît « inestimable » (p. 253), avec la Fédération de l'Industrie minière, le rôle de l'Église au cours de la grève. Le chapitre expose d'abord les faits, puis développe les causes et les conséquences de l'intervention de l'Église. Sur ces deux derniers points, le texte se révèle sobre, exact, ferme et définitif quant à l'essentiel; l'auteur était admirablement placé pour savoir. A propos des faits, on peut regretter trois choses: 1° que le directeur de l'équipe de collaboration n'ait pas permis à l'abbé Dion d'exprimer ses vues sur l'insertion de l'événement dans notre monde social (elles en valaient bien d'autres, pour sûr, et n'auraient pas pris autant de place); 2° que l'abbé lui-même ait cru plus délicat de taire l'existence, ou d'attribuer à l'*Ensign*, cité dans une note (p. 255), la vague affirmation de certains faits, comme les pressions intimidantes exercées sur Mgr Leclaire, président de la Commission sacerdotale d'Études sociales, par plusieurs membres du cabinet provincial au cours d'une célèbre entrevue, comme la démarche infructueuse de trois ministres provinciaux auprès du délégué apostolique pour lui faire désavouer l'attitude du clergé québécois; 3° enfin, qu'il ait oublié de mentionner le décisif article de la *Civiltà Cattolica* (3 décembre 1949), qu'on peut considérer à bon droit comme une réponse officielle du Saint-Siège aux appels venus de Québec. Dans le contexte du chapitre préliminaire, dont n'avait pas pris connaissance le seul collaborateur ecclésiastique du groupe et où « l'absence intellectuelle » de l'Église était affirmée avec tant de force, il s'imposait de montrer le courage, héroïque souvent, et la cohésion réfléchie des responsables hiérarchiques, une fois que notre Église avait décidé de jeter dans la balance, en faveur des travailleurs de l'amiante, le poids de sa sympathie, de son prestige et de sa puissance d'organisation.

Avec « La grève dans nos cadres juridiques », de Charles-A. Lussier, voici la « partie parfaite », comme à la balle-au-camp. Un travail étonnamment lucide, écrit sans bavure, où la finesse imputoyable du jeune maître se joue non pas de, mais dans l'illégalité. Son étude minutieuse établit, en effet, que là où les employeurs ont commencé, les ouvriers ont continué, la Commission des Relations ouvrières et le ministre provincial du Travail ont terminé la série des gestes entachés d'illégalité. La différence vient de ce que les fautes « de la compagnie et des syndiqués apparaîtront comme la violation

d'une loi, celles de la commission et du ministre, comme la négation du droit ». Un modèle de démonstration présentée avec un sourire, semble-t-il.

L'étude de Gérard Pelletier sur « La grève et la presse », sauf les « enseignements inédits » assez brumeux et équivoques de la conclusion, présente un extrême intérêt; elle met en relief la nécessité où chaque foyer d'opinion se trouva de prendre position et les antagonismes profonds qui s'exprimèrent alors. L'ancien journaliste du *Devoir* pouvait en connaissance de cause parler du « rôle capital » joué par l'organe « nationaliste », puisqu'il en fut l'instrument habile et zélé; il est le seul à donner justice au réquisitoire de Burton Le Doux sur l'amiantose, en le reconnaissant comme un « facteur de toute première importance ». Sa classification de la presse quotidienne est heureuse; il résume avec netteté les positions du *Devoir*, avec humour et indignation celle des journaux politiques, avec un ton aigre-doux celle des journaux catholiques, enfin avec pittoresque, mais confusion dans l'ensemble, celle des journaux d'information. On eût souhaité une analyse plus complète de la « presse d'Église », étendue aux hebdomadaires diocésains et aux revues d'inspiration religieuse, pour faire ressortir l'unanimité populaire d'adhésion, cet « état de grâce » dont parle l'auteur, de même qu'un dépouillement de la presse non québécoise la plus influente, pour mieux nous comprendre à travers le jugement des autres. Le travail, déjà considérable et bien amorcé, serait à prolonger.

Dans « Six ans après », Maurice Sauvé aborde les conséquences de la grève, dont il dresse avec rigueur et précision le bilan économique et financier à Asbestos. D'abord, quelle est la situation actuelle par rapport aux revendications de 1948, comment se sont réglés les griefs issus de la grève, comment se comportent syndicat et compagnie? Puis, quelle est la position du syndicat (esprit, effectifs, finances)? Enfin, quelles conséquences économiques pèsent sur l'ouvrier qui a fait la grève (pertes et gains de salaire, dettes des membres envers le syndicat et la Caisse populaire)? Étude solide, qui n'est pas exploitée à sa valeur à cause de la présentation un peu touffue et de la rédaction hâtive, mais combien révélatrice des répercussions concrètes, matérielles et psychologiques, d'un traumatisme social comme la grève!

Avec le chapitre de Réginald Boisvert sur « La grève et le mouvement ouvrier », nous entrons dans des considérations plus élevées et des résultats à longue portée qui engagent le sens profond de la grève de l'amiante, sujet de la deuxième partie de cette appréciation.

#### SEMAINES SOCIALES DE FRANCE

## Les exigences humaines de l'expansion économique

William F. RYAN, S. J.

C'EST À MARSEILLE que s'est tenue, cette année, la XXIII<sup>e</sup> session des Semaines sociales de France. Du 17 au 22 juillet, quelque trois mille « semainiers » ont étudié « les exigences humaines de l'expansion économique », problème d'une extrême actualité pour la France du XX<sup>e</sup> siècle. Aux représentants de toutes les provinces françaises s'étaient ajoutés deux forts groupes venus de Belgique et d'Allemagne, et les délégations plus modestes d'une douzaine d'autres pays: Hollande, Espagne, Italie,

*Le Père Ryan, qui étudie actuellement la théologie à Louvain, nous donne ses impressions sur la Semaine sociale de Marseille, dont il a suivi les travaux cet été.*

Grande-Bretagne, Suisse, Chili, Uruguay, Venezuela, Haïti, Mexique, États-Unis et Canada. L'âge moyen des participants était beaucoup plus bas que par les années passées, ce qui s'explique sans doute par l'intérêt de la jeunesse française pour les questions économiques. A l'auditoire très hétérogène qu'elle avait groupé, la Semaine sociale offrait une série de cours d'un niveau vraiment élevé, souvent difficiles et très techniques, donnés par une équipe de spécialistes de la plus haute compétence.

Le sujet à l'étude, avons-nous dit, était tout à fait d'actualité: d'abord parce que l'économie française, depuis longtemps stagnante, éprouve un urgent besoin d'expansion; ensuite, parce que l'ignorance des réalités économiques est, de l'aveu même des Français, beaucoup plus répandue en France que dans les autres pays évolués.

L'expansion économique est devenue, dans tous les pays du monde, une condition indispensable à l'élévation du niveau de vie des classes sociales défavorisées, un facteur important de paix sociale et le seul moyen de pourvoir à la subsistance de la population mondiale sans cesse croissante. Mais cette nécessité est particulièrement aiguë dans le cas de la France. Bien plus qu'une question de puissance ou de prestige, l'expansion économique est devenue pour elle une question de vie. M. Charles Flory, président général des Semaines sociales, a fait remarquer que la stagnation et, en certains domaines, la régression économique expliquent pour une grande part les succès communistes, l'explosion du mouvement Poujade et le malaise paysan. De son côté, M. Alain Barrère, professeur à la faculté de droit de Toulouse, a affirmé que les revenus salariaux disponibles constituent environ 50% du revenu national, pourcentage qui n'a guère varié depuis 1938, malgré la politique de redistribution. Selon lui, les gains hebdomadaires et mensuels en France, pendant ces dernières années, ont augmenté en raison de l'accroissement de l'activité et de l'allongement de la durée du travail. Cette espèce de malthusianisme qui paralyse l'économie française s'explique par le fait qu'un grand nombre de fermiers, de boutiquiers et d'artisans refusent le progrès, parce qu'ils y voient une menace certaine de prolétarianisation. Le même phénomène dépend également, et pour une très grande part, d'un passé séculaire de protectionnisme, l'un des plus néfastes qui aient jamais sévi dans aucun pays du monde, comme l'affirmait M. Jean Baboulène, ingénieur-conseil à la Compagnie française d'organisation.

La Semaine sociale visait à promouvoir une attitude d'optimisme face aux problèmes économiques. Fournir des renseignements précis, décrire les faits dans leur réalité, afin de dissiper le mystère qui plane sur la vie économique du pays: telle était bien l'intention des conférenciers. Car c'est toujours la peur de l'inconnu qui refoule les initiatives et rejette l'économie vers des solutions de sécurité. En particulier, il semble urgent de dissiper le mystère qui entoure l'économie française. Selon M. François Bloch-Laine, directeur général de la Caisse des dépôts, c'est surtout par ignorance des faits et non par respect des libertés que les pouvoirs publics s'abstiennent d'intervenir ou interviennent à contretemps dans les investissements. L'obligation imposée aux entreprises de publier leurs statistiques, très importante dans les autres pays capitalistes, est, en France, à peine mise en vigueur et fort mal exploitée. D'autres conférenciers ont signalé que l'ignorance des réalités économiques et financières est un des principaux obstacles à la participation du monde rural et du commerce à l'expansion économique. La Hollande, la Belgique et les États-Unis ont souvent été cités comme des pays où l'information en matière d'économie est directement accessible au citoyen moyen.

On a plusieurs fois insisté, au cours de la semaine, sur le fait que l'expansion économique ne doit être prise ni comme une fin en soi, ni comme un moyen infaillible d'atteindre un but: elle n'a de sens que si elle est consciemment mise au service de l'homme, de tous les hommes. M. Henri Guitton, professeur à la faculté de droit de Paris, a rejeté de façon non équivoque certains *slogans* américains, tels que *full employment at whatever cost*. Un Français ne peut pas ne pas regarder au prix, car toute croissance est, en définitive, une entreprise risquée: déplacements de population, problèmes d'habitation et de transport, toutes choses qui ne comptent pas dans le revenu national. Il faut aussi considérer les dangers, les tentations de la croissance, les erreurs, le gaspillage, qui provoquent fatalement la hausse des prix et l'inflation. En un mot, il faut prévoir dans toute la mesure du possible et peser minutieusement toutes les répercussions, toutes les conséquences moins heureuses que l'option en

faveur du progrès est susceptible d'entraîner. A certains moments, il y avait presque lieu de se demander si la Semaine sociale n'était pas en train de produire sur son auditoire un effet exactement opposé à celui qu'on attendait: une si minutieuse analyse du prix, des risques et des dangers de l'expansion économique mettait à rude épreuve l'optimisme naissant des délégués et, sous prétexte d'orienter les initiatives, risquait fort de les tuer dans l'œuf. Fait intéressant à noter, beaucoup de conférenciers semblaient croire que l'Amérique, au moins dans certains secteurs, paie trop cher son progrès.

Trois idées maîtresses ont dominé cette semaine de conférences: a) le prix et les profits du progrès économique doivent être proportionnellement répartis sur tous les groupes qui composent la société; b) le pouvoir économique doit également être réparti, et les ouvriers ont particulièrement droit à y participer; c) le progrès économique ne doit pas résulter du hasard, mais d'un vaste plan d'ensemble dont le principal élément serait une politique dirigée d'investissements de la part du gouvernement.

Un chrétien, s'il peut demander des sacrifices, n'a pas le droit de sacrifier injustement son frère à la cause du progrès économique, comme le déclarait Mgr Dell'Acqua, dans la lettre qu'il adressait aux Semaines sociales, au nom du Souverain Pontife. M. Maurice Bouladoux, président de la C. F. T. C., précisa la position des syndicats: tout en acceptant de collaborer à l'expansion, ils refuseront toujours de se laisser duper, car l'expansion doit jouer en faveur de la classe ouvrière. L'amélioration des salaires ne peut suffire; les ouvriers doivent accéder à la participation du pouvoir économique, sous quelque forme qu'il se présente. Un syndicat ne peut demeurer à l'écart de la politique, s'il doit par le fait même renoncer à tout espoir d'action efficace. Le syndicalisme doit être reconnu comme « un des grands corps de la nation », représentant et porte-parole officiel du monde du travail, traité comme tel par l'État et disposant d'un pouvoir égal à celui des groupements patronaux sur les leviers d'action essentiels dans le domaine économique. M. Bloch-Laine a défini clairement ce que devrait être une politique gouvernementale d'investissements. Dans l'hypothèse d'une telle politique, l'État ne pourrait plus dire aux chefs d'entreprise: « Enrichissez-vous », mais: « Enrichissez-nous », en leur laissant, certes, la part d'initiative et de responsabilité sans laquelle ils cesseraient d'être moteurs, mais en les dirigeant et en les orientant constamment. Toutefois, pour soumettre les investissements à une politique conforme aux justes aspirations des hommes, il ne suffit pas de réclamer pour l'État des pouvoirs plus étendus; il faut encore le rendre capable d'exercer ces pouvoirs et prendre les mesures nécessaires pour qu'il n'en abuse pas.

Sur le plan de l'action immédiate, la Semaine sociale soulignait trois lignes d'action qui furent discutées en carrefours: a) la préparation de l'avenir des jeunes par l'orientation professionnelle, l'école et l'apprentissage; b) l'aménagement du territoire pour la mise en valeur de la France et l'élimination des disparités géographiques; c) l'humanisation de l'expansion économique par le progrès des relations humaines dans l'entreprise. Mais, comme le rappelait M. Flory, les « relations humaines » d'ordre personnel ne pourront jamais, et quel que soit leur intérêt, remplacer les rapports qui s'imposent entre groupes patronaux et syndicats ouvriers. Il y a lieu d'espérer, disait-il, que les circonstances économiques orienteront forcément les groupes vers une organisation paritaire de la profession; cette solution a d'ailleurs été préconisée, depuis toujours, par les catholiques sociaux.

En conclusion de ce trop sommaire compte rendu, qu'il nous soit permis d'exprimer quelques-unes des réflexions qui surgissent spontanément à l'esprit du simple visiteur. Disons tout d'abord que le style universitaire des conférences,

excluant à priori les réactions de l'auditoire, a de quoi surprendre l'auditeur non initié aux méthodes françaises. Cette réaction est d'ailleurs partagée par beaucoup de Français. *Le Monde*, dans son numéro du 24 juillet, notait que, « sauf exception, la matière enseignée reste lourde, aride, difficile à digérer. Dix-huit conférenciers ont professé, sans grand égard parfois pour les difficultés que pouvait éprouver à les suivre un auditoire de culture fort inégale ». Le contraste est frappant entre le système d'enseignement utilisé à Marseille et celui qui régit, par exemple, les Semaines sociales d'Italie ou la *Summer School of the Catholic Social Guild* d'Angleterre. En France, les carrefours eux-mêmes tendent à devenir une arène offerte aux évolutions des spécialistes. En Angleterre et en Italie, la participation des non-spécialistes est infiniment plus active: discussions et échanges de vues constituent pour beaucoup la partie la plus importante de ces réunions annuelles. Les organisateurs de la Semaine sociale de France voient fort bien les défauts inhérents à la méthode qu'ils ont adoptée. Ils les acceptent d'avance, et très consciemment. C'est à ce prix seulement que la Semaine pourra demeurer fidèle à la formule qui, depuis de nombreuses années, lui assure un immense succès: offrir aux spécialistes catholiques l'occasion de prendre position sur les problèmes sociaux du moment. Au delà de l'auditoire immédiat de la Semaine, c'est un public beaucoup plus vaste, plus compétent et plus influent qui est visé. De toute façon, plusieurs de ceux qui assistent aux conférences y viennent avant tout pour établir des contacts et rencontrer des amis; ils ne se font pas scrupule de somnoler ou de lire leur journal sous les yeux des conférenciers.

Cette année, la Semaine sociale a vraiment réalisé son but, qui était de présenter aux catholiques français les faits et les mécanismes de l'économie. En fait, cette « phase tech-

nique » des Semaines sociales, amorcée dès 1944, est assez inattendue et demeure quelque peu surprenante pour le visiteur étranger; inattendue, car tant de réalisme dans l'exposition des faits est habituellement admis comme l'apanage exclusif du tempérament anglo-saxon; surprenante, car elle entraîne une foule de considérations techniques dont le cadre normal serait un congrès d'économistes. Les considérations d'ordre doctrinal et théologique étaient réduites au minimum. Le R. P. Laurent, S. J., fit remarquer que l'idée d'une expansion économique, dans la mesure où elle favorise le progrès humain, devient une forme concrète de charité; la justice sociale, ajoute le R. P. Bigo, S. J., exige que les travailleurs accèdent au pouvoir économique; et M. Joseph Folliet insiste sur le fait que les moyens pacifiques de l'Église sont à l'antipode du mythe révolutionnaire. Ceux qui étaient venus à la Semaine avec l'espoir d'y trouver un substantiel apport théologique durent rester sur leur faim. Les relations entre l'expansion économique et la destinée spirituelle de l'homme, la signification religieuse de l'effort humain tendu vers la réalisation d'un monde toujours plus beau et toujours meilleur: tout cela fut passé sous silence. Et pourtant, même rarement développée explicitement, la doctrine sociale de l'Église structurait chaque conférence.

Une dernière observation. Plusieurs conférenciers semblaient animés d'une grande admiration pour le *Welfare State* d'outre-Manche et la réussite toute pacifique de sa politique de redistribution. Contrairement à la tendance qui se manifeste aujourd'hui dans la pensée sociale catholique d'Angleterre, des États-Unis et du Canada, la Semaine sociale de Marseille réaffirmait constamment la nécessité d'une intervention énergique de la part du gouvernement dans la vie économique de la nation.

## Un Indien parle de l'Inde

Albert NEVETT, S. J.

LE PANDIT Nehru est un homme remarquable. Très intelligent, il est en même temps facile à émouvoir et à influencer. Il cherche avec une entière sincérité à servir les meilleurs intérêts de son pays. Parce qu'il réunit en lui-même une bonne part des traditions de l'Orient avec celles de l'Occident, on peut dire qu'il présente une synthèse de l'Inde moderne: mélange de progrès technique et de culture ancienne. Peu d'Indiens sont mieux qualifiés pour apprécier la situation actuelle de l'Inde. Récemment, M. Nehru a fait, là-dessus, des déclarations qui méritent commentaire.

« La culture de l'Inde, a-t-il dit, est éminemment apte à recueillir et à intégrer des éléments nouveaux. Tant qu'elle fut fidèle à cette aptitude, elle apparut dynamique et vivante. Au cours des dernières années, elle a perdu son dynamisme et, devenue stationnaire, elle a décliné sur tous les points. »

L'histoire de l'Inde a toujours oscillé entre deux tendances: l'assimilation et la dispersion. C'est encore vrai aujourd'hui. On rencontre, dans l'Inde, des partisans du « progrès », disposés à renoncer au passé, même aux traditions religieuses, pour accélérer le développement matériel et économique du pays. On y

*Le P. Nevett, Jésuite d'Angleterre qui demeure actuellement à Vancouver, a vécu une vingtaine d'années dans l'Inde. C'est en connaissance de cause qu'il commente ici certaines déclarations du premier ministre indien.*

trouve aussi des « ultra-conservateurs », qui tiennent mordicus aux traditions séculaires, rêvent d'une domination hindoue sur toute la péninsule, y compris le Pakistan, et pensent qu'il faut être hindou pour être un bon Indien.

A ce tournant de son histoire, l'Inde a besoin de chefs. Normalement, ce rôle revient aux intellectuels; « mais nos intellectuels, déclare le premier ministre, nous ont lâchés ». (Toutes les citations de cet article sont du pandit Nehru.)

Une des raisons de leur défection est l'attrait que le communisme a exercé et continue d'exercer sur plusieurs. M. Nehru lui-même a subi cet attrait, aux environs des années trente: ses écrits et son récent voyage parmi les rouges le démontrent. En regard du marxisme, M. Nehru semble affecté de la même ambivalence qu'il déplore chez ses compatriotes. Plus d'une fois, ces dernières années, il a répété qu'il admire l'idéal communiste, tout en rejetant sa politique de violence. Comment ne voit-il pas que la violence est inséparable de l'idéal qu'il admire?

Parlant du communisme qui séduit nombre d'Indiens, M. Nehru note: « Sans aucun doute, il a donné du mouvement de l'histoire une explication qui nous

a aidés à penser et à comprendre. Mais il nous faut une doctrine moins bornée; valable comme interprétation économique, elle ne saurait résoudre nos problèmes fondamentaux. La vie est plus qu'un processus économique. » Voilà un autre exemple d'ambivalence: acceptation partielle du matérialisme dialectique et historique, et rejet du système dans son ensemble, non parce qu'il est faux, mais parce qu'il est incomplet. Évidemment, on ne peut formuler un jugement définitif à partir de quelques remarques seulement; mais si on les compare à d'autres propositions énoncées par lui, elles indiquent chez M. Nehru cette tendance au dédoublement qu'il reproche à son peuple.

Les intellectuels, que le premier ministre accuse d'avoir laissé sombrer leur patrie, comptent parmi eux un groupe puissant de communistes et de sympathisants, formé surtout de ceux qui, ayant fréquenté les universités, ne trouvent aucun emploi ou du moins aucune situation qui leur convienne. Le rôle joué par les étudiants chinois dans la récente révolution de leur pays porte à craindre que la même conjoncture ne se produise dans l'Inde.

Un autre des graves problèmes sociaux de l'Inde est l'inégalité que le système des castes entretient dans les conditions humaines et la distribution des biens matériels. « La caste, souligne M. Nehru, est un phénomène typiquement indien. » Malgré les textes des constitutions qui rejettent les distinctions fondées uniquement sur la caste et, vu l'inefficacité de ces textes, malgré la promulgation d'une loi qui fait de cette distinction un délit, le régime des castes demeure profondément enraciné dans la nation indienne. Les efforts de Gandhi, quelque sincères qu'ils aient été, ont très peu modifié l'attitude de ceux qui considèrent certains êtres humains comme étrangers et inférieurs aux autres du seul fait de leur caste. On va même jusqu'à dire que ce régime est un des traits essentiels de l'hindouisme. En fait, il constitue, pour la diffusion du communisme, à la fois un obstacle et un point d'appui. Obstacle, car il implique que les bourgeois, nés tels, n'ont pas à changer de condition pour respecter leurs croyances religieuses, et que cela vaut également pour les classes moins favorisées; point d'appui, car le principe de la caste tend à perpétuer la division des hommes en classes nanties et dépourvues. En pratique, et pour ne rien dire de plus, un tel système s'accommode de beaucoup d'injustice.

Ainsi, dans l'Inde contemporaine, on trouve simultanément « la plus large tolérance » (accueil à l'égard des idées et pratiques nouvelles que peut intégrer l'ancienne culture) et « les plus étroites attitudes sociales » (telles les caractéristiques souverainement détestables du système des castes). Manifestation, entre bien d'autres, du « dédoublement de personnalité » dont souffre le pays.

Il faut, conclut M. Nehru, remédier sans retard à cette maladie. A l'âge atomique, dans le remous d'une

révolution industrielle que l'Inde essaie d'effectuer en quelques décennies, tandis que l'Occident a mis près de deux siècles à l'achever, les habitudes sociales de l'Inde ne peuvent se figer au moment où d'immenses transformations s'accomplissent dans l'industrie et la politique.

La tension par laquelle passe l'Inde actuellement explique le caractère déroutant des déclarations et des conduites de ses hommes politiques: on les voit pencher tantôt vers l'Est, tantôt vers l'Ouest, et parfois se dresser entre les deux. Discours et attitudes dépendent des influences subies: les « ultra-orthodoxes » voudraient revenir aux jours de la domination hindoue; les « progressistes » voudraient moderniser l'Inde, même au sacrifice de sa culture et de sa religion traditionnelles.

« Nous parlons de paix et de non-violence et nous agissons en sens opposé. » Qu'on se rappelle les émeutes régionales et les troubles graves qui éclatèrent lorsqu'il fut question de modifier les divisions du pays d'après les langues: curieuse non-violence. « Nous proclamons notre idéal de sage désintéressement au milieu de l'action; mais notre conduite se déroule à un niveau bien inférieur, et une indiscipline croissante nous avilit comme personnes et comme peuple. »

Dans le passé, note M. Nehru, les intellectuels de l'Inde s'inspiraient des penseurs d'Angleterre, parmi lesquels plusieurs étaient rationalistes. Mais ces mêmes intellectuels indiens n'entretenaient aucun contact avec les masses, demeurées fidèles à l'hindouisme. Aujourd'hui, nos intellectuels, qui devraient prendre la tête du pays, abandonnent les idées de l'Occident; et maintenant, « nous n'avons plus ni tradition ancienne, ni pensée nouvelle, et nous allons à la dérive sans savoir où nous échouons. La jeune génération manque de directives: elle n'a rien pour orienter sa pensée, rien pour canaliser son action ».

Voilà qui s'appelle un franc parler. Et agréablement différent des déclarations ultra-nationalistes lancées par certains Indiens qui, pour traduire leur patriotisme de fraîche date, semblent avoir adopté le faux principe: « Vive mon pays, qu'il ait tort ou raison! »

L'Inde d'aujourd'hui est au creuset. Et le jugement que M. Nehru porte sur elle devrait nous aider à la mieux comprendre. Évitions donc de juger à la légère l'évolution d'une culture ancienne et raffinée qui tâche d'absorber le choc de la révolution technologique du temps présent. N'oublions pas que, de l'Occident, ce que l'Inde voit surtout, c'est le développement technique et le progrès matériel. De la culture et de la religion occidentales, elle n'aperçoit que peu de chose, et, à vrai dire, moins encore de nos jours qu'il y a vingt ans, alors que l'influence de l'Occident s'exerçait plus que maintenant dans les domaines de l'éducation, de la littérature et des arts.

Présentement, avec le recul de la langue anglaise et la faveur conquise par les dialectes, le cinéma et autres moyens d'expression autochtones, l'Inde com-

munique avec l'Occident surtout par la technique. Dans ces conditions, rien d'étonnant si une fraction du peuple indien incline à penser qu'une seule chose importe: entre le bloc occidental et le bloc communiste, choisir celui qui offre le plus d'avantages. Par malheur, une portion influente de l'Occident pense que, pour préserver l'Asie du communisme, il suffit de se présenter à elle comme le plus fort pourvoyeur de secours matériel. Pareille politique n'atteindra jamais son but. Il serait trop long d'expliquer pourquoi en ce moment. Entre autres raisons, signalons tout de même celle-ci: les communistes indiens et leurs amis ne se recrutent pas parmi les pauvres et les miséreux, mais surtout

parmi les intellectuels mécontents que le pandit Nehru accuse de défection envers leur patrie. Plus que d'aide matérielle, ils ont besoin d'une philosophie satisfaisante pour leur esprit et de principes religieux capables de remplacer l'hindouisme dont ils se détachent. Ce ne sont ni les tracteurs ni les béliers mécaniques qui les leur apporteront.

A l'heure actuelle, les éléments modérés dominent dans l'Inde. Pour combien de temps? Cela dépend beaucoup d'eux-mêmes, de leur aptitude à former d'autres chefs du même calibre que Nehru et Gandhi; cela dépend aussi, à un moindre degré, de la sympathie et de l'aide qu'ils recevront de l'extérieur.

## Dessiner pour l'enfant

Béatrice CLÉMENT

SANS PRÉAMBULE, je pose à M. Gagnier ma première question:

— Le dessin pour enfants diffère-t-il du dessin pour adultes?

— Dessiner pour l'enfant... c'est très sérieux, me répond l'artiste, après un moment de réflexion. L'enfant, c'est du neuf, continue-t-il. On assume une grande responsabilité lorsqu'on s'adresse à lui. On n'a pas le droit de le tromper, car ses premières impressions le marquent pour la vie. La sensibilité et la réceptivité des jeunes étant immenses, leur goût n'étant pas encore formé, ils se trouvent sans défense devant tout ce qu'on leur présente. Responsabilité de l'adulte à leur égard.

D'autre part, si on veut les intéresser, il faut savoir se mettre dans la peau des enfants, se rappeler sa propre enfance demeurée jeune soi-même, pouvoir s'émerveiller et retrouver la curiosité de sa jeunesse.

— Quel est, à votre avis, monsieur, le rôle du dessin dans un livre pour jeunes?

— Le dessin ne doit pas seulement orner, mais surtout compléter le livre. Je m'explique. Tout en suivant le texte de près, le dessin doit lancer l'imagination du lecteur sur des pistes nouvelles, mais connexes; pistes qui le porteront à profiter davantage de sa lecture. Il s'agit de compléter l'écrit en concrétisant ce que celui-ci pourrait avoir d'abstrait. Le dessin est plus qu'une décoration: il doit réellement illustrer la pensée de l'auteur.

— Concevez-vous les dessins qui illustrent les livres pour enfants comme une initiation des jeunes à la beauté?

M. Gagnier sourit, puis il pose une question à son tour:

— Qu'est-ce que la beauté? Et sans me donner le temps de répondre, il poursuit: Quelque chose d'assez relatif, qui diffère selon les pays, les époques, les modes...

— D'accord... Mais dans une certaine mesure seulement. Il existe des œuvres d'autres siècles, voire d'autres civilisations, qu'on trouve belles aujourd'hui.

— Évidemment, acquiesce l'artiste. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité nous émerveillent toujours. La simplicité du dessin égyptien, par exemple.

— Justement, je voulais vous interroger sur la simplicité qui convient aux dessins pour enfants.

— Il importe de donner à l'enfant des dessins très simples, qui tiennent compte des éléments de base, qui lui offrent des notions saines, susceptibles de servir de point de départ à une recherche personnelle de la beauté. Des notions qui le forment et le mettent en mesure, avec le temps, de goûter et de découvrir la beauté par lui-même.

*M. Jacques Gagnier, dessinateur, a illustré quantité de volumes destinés aux enfants. A l'occasion de la Semaine du Livre pour la Jeunesse, Mlle Clément, auteur d'ouvrages appropriés aux jeunes, a voulu connaître l'opinion de l'artiste sur le genre d'illustration qui convient aux livres pour enfants.*

— J'imagine que le dessin très simple qui a de l'allure doit être le fruit d'un long travail, l'œuvre de quelqu'un qui s'y connaît. Rien n'est difficile à réussir comme le très simple, ne pensez-vous pas?

— Je le pense. On ne réussit pas du premier coup un dessin qui ne soit ni vulgaire ni grotesque. Lorsqu'on déforme, — caricature ou stylisation, — on doit toujours le faire dans le sens de la vérité; or, il est plus facile de tomber dans l'excès ou le faux que de demeurer dans le vrai. C'est pourquoi il faut étudier, travailler longuement, sérieusement.

— Si je vous comprends bien, vous ne recommandez pas qu'on illustre les livres pour enfants avec des dessins conçus comme s'ils étaient des œuvres d'enfant.

— En effet. Il est évident que l'enfant, n'ayant aucune formation, ne peut « déformer » avec art. Son travail sera toujours une ébauche, un essai plus ou moins heureux, qu'il faut encourager, certes, mais que l'enfant doit apprendre à apprécier à sa vraie valeur.

— Alors, une dernière question. Croyez-vous que le genre de dessin doive varier selon le texte? Par exemple, illustriez-vous n'importe quel livre avec des caricatures?

— Bien sûr que non. Et j'ajouterais qu'il y a des degrés, même dans la caricature. C'est en sachant faire ces distinctions que l'illustrateur collaborera intimement avec l'auteur, toujours dans le but de servir l'enfant.

M. Gagnier ne m'attendait pas; m'étant présentée sans avoir pris rendez-vous, j'avais été reçue le plus aimablement du monde par cet homme affairé. Je lui demande avant de le quitter:

— Comme cette entrevue n'était pas préparée, voulez-vous que je résume notre conversation? De la sorte, vous pourrez, au besoin, corriger mes impressions et préciser votre pensée pour nos lecteurs.

— Volontiers.

— D'après vous, l'illustration d'un livre pour enfants doit être faite par un artiste sincère, conscient de sa responsabilité, possédant un cœur jeune et suffisamment de science pour mettre son art à la portée de l'âme toute neuve des jeunes lecteurs.

— C'est bien ma conviction.

— En outre, complément plus qu'ornement du livre, le dessin doit illustrer le texte, être simple, vrai, et s'adapter au genre de l'ouvrage. Vous approuvez?

— Vous avez bien traduit ma pensée.

**26 juillet:** Message à la XXXIII<sup>e</sup> Semaine sociale du Canada (par l'entremise de Mgr Dell'Acqua, substitut de la secrétairerie d'État). — Thème général: la doctrine sociale de l'Église dans l'éducation.

**2 août:** Message à l'assemblée générale du Mouvement international de la Jeunesse agricole et rurale catholique, à Nimègue, Pays-Bas. — Thème: l'influence du progrès technique sur la mentalité et la vie religieuse de la jeunesse rurale.

**19 août:** Discours à un groupe de médecins représentants d'organismes affiliés à l'Union internationale contre le cancer. — Thème: les aspects scientifiques et les problèmes d'ordre social de la lutte contre le cancer.

**29 août:** Discours aux membres du chœur polyphonique du collège officiel des médecins de Barcelone. — La musique a une valeur même morale.

**2 septembre:** Radiomessage aux catholiques d'Allemagne réunis à Cologne pour le 77<sup>e</sup> Katholikentag. — A ceux qui redoutent l'avenir, l'Église offre un appui sûr; à ceux qui veulent travailler à la restauration de l'ordre social, elle offre sa doctrine; à ceux qui veulent la paix et l'unité du monde, elle rappelle les conditions de toute coexistence sincère.

**4 septembre:** Lettre aux membres du congrès des directeurs spirituels d'Italie, tenu à l'Université Grégorienne, Rome (par l'entremise de Mgr Dell'Acqua). — Inculquer aux jeunes clercs l'estime pour la vie intérieure et l'observation de la discipline ecclésiastique.

**5 septembre:** Lettre au prieur de la Chartreuse de Vedana, Italie, à l'occasion du V<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'abbaye. — Beauté de la vocation des ordres contemplatifs.

**6 septembre:** Allocution à un groupe de techniciens de l'industrie et du commerce de Barcelone. — Mission sociale du technicien et formation préalable pour la bien remplir.

**7 septembre:** Allocution à un groupe de laïcs de l'Apostolat de la Mer, de Liverpool.

**9 septembre:** Allocution aux délégués du congrès de l'Association internationale des Économistes. — Lourde responsabilité de l'économiste, qui ne doit cesser de vérifier le caractère scientifique des conclusions et des jugements qu'il formule. Double erreur de l'économie libérale et du marxisme.

**11 septembre:** Radiomessage aux participants du VII<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale des Médecins catholiques, à Scheveningue, Hollande. — Trois points principaux: la source du droit médical, la position du médecin en regard du droit et de la morale, la collaboration des médecins sur le plan international.

**13 septembre:** Allocution aux participants du second congrès international de diététique, à Rome. — La nutrition comporte des conditions psychologiques et des gestes d'une portée spirituelle.

Allocution aux membres de la « Siachana Branch of the Pioneer Total Abstinence Association of the Sacred Heart », d'Irlande. — L'alcoolisme, cruelle menace et réelle tragédie spirituelle.

**14 septembre:** Allocution aux participants de la semaine d'adaptation pastorale tenue à Milan. — La prédication doit se conformer aux sciences modernes.

Message à S. Ém. le cardinal Feltrin, à l'intention du congrès de « Pax Christi », tenu à Valladolid, Espagne (par l'entremise de Mgr Dell'Acqua). — Les catholiques doivent se faire « les défenseurs des principes de vie sociale et politique qui sont posés et soutenus par l'Église, gardienne de l'ordre naturel, car c'est ainsi qu'ils serviront utilement la cause du civisme international ».

## COMMENTAIRES

## RÉFORME DES STRUCTURES OU RÉFORME DES MOEURS

*A la récente Semaine sociale de Saint-Jérôme, S. Exc. le délégué apostolique, Mgr Giovanni Panico, a traité, avec maîtrise et profondeur, des rapports de l'Église avec l'ordre temporel. Après avoir rappelé la nécessité de réformer les structures sociales en vue de faciliter aux hommes la pratique du bien et l'accès à la vie éternelle, l'éminent conférencier aborda le problème de la réforme des mœurs en ces termes :*

L'ÉGLISE n'a jamais douté un seul instant où il fallait mettre l'accent principal et faire porter directement son effort: sur l'homme lui-même. Elle ne blâme pas d'abord une forme de gouvernement, un système social, la propriété privée, les institutions temporelles extérieures à l'homme, pour le désordre du monde, mais elle dénonce un désordre intérieur à l'homme que ces institutions temporelles reflètent: l'orgueil de l'homme, sa cupidité, sa sensualité, son ignorance, sa passion... contre lesquels l'Église porte, pour les détruire, la guerre et non la paix. Il faut d'abord s'en prendre aux hommes, et non aux structures de la société.

C'est pourquoi la révolution sera intérieure à l'homme, ou elle ne sera pas. Elle sera morale, ou elle ne sera pas. Elle sera spirituelle, ou elle ne sera pas... Il est facile de renverser une dynastie ou de crier: « A bas les bourgeois! » Il est plus difficile, mais combien plus efficace, de renverser les idoles dans son cœur et de détruire le péché dans sa vie. Il est facile, mais tragiquement vain, d'enseigner aux pauvres à maudire le riche; il est plus difficile, mais combien plus divin, d'enseigner aux riches à aimer les pauvres comme les membres du Christ. Il est facile de dire aux ouvriers qu'une fois la justice sociale parfaitement établie, il n'y aura plus besoin de charité dans ce monde puisqu'il n'y aura plus d'inégalités; il est plus difficile, mais combien plus vrai, de leur dire que la justice sociale parfaite n'existera jamais ici-bas et que les

pauvres, nous les aurons toujours avec nous. Il est facile de promettre au monde l'abondance pour tous dans un âge d'or électronique; il est plus difficile, mais combien moins naïf, de leur rappeler qu'il y aura toujours le péché, la souffrance et la mort, et que cette vallée sera toujours, malgré nos bonheurs, une vallée de larmes...

Jésus-Christ n'enseigne pas de réforme monétaire, mais il exhorte l'homme à ne pas accumuler de trésors, là où la rouille et les mites dévorent. Il ne lance pas de manifeste contre le capitalisme, mais traite de pauvre fou le riche cultivateur qui élargit ses granges et se prépare à faire bombance. Il ne s'élève pas contre les inégalités sociales, mais il s'assimile lui-même aux pauvres, aux affamés, aux assoiffés, aux prisonniers: « Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens en mon nom, c'est à moi-même que vous le faites. » Il ne parle nulle part de l'abolition des classes ni de « lutte finale », mais fait de l'amour le signe auquel le monde reconnaîtra que nous sommes ses disciples. Il ne prononce aucun sermon sur le désarmement, mais il condamne la haine et nous demande de pardonner septante fois sept fois. Il ne s'insurge pas contre le colonialisme ou l'impérialisme ou la conquête romaine, mais il prêche le royaume des cieux. Il laisse les Romains en Palestine, les collecteurs d'impôts à leur table de change, les scribes et les pharisiens dans la chaire de Moïse. Il sait que, si les cœurs changent sous le souffle de l'Évangile, tout le reste changera par surcroît; et que, si les cœurs ne sont pas transformés, tout cela recommencera et qu'on remplacera une injustice par une autre injustice, et une illusion par une autre illusion. Bref, il ne s'attarde pas à ce que nous appellerions la « réforme des structures », non pas que celle-ci n'ait pas son importance, nous venons de le dire, mais parce qu'elle ne va pas au cœur du problème de l'universelle fraternité humaine.

## L'ÉTAT ET L'IMPÔT

*Lorsqu'il reçut les personnes qui participèrent au dixième congrès international de l'Association internationale du Droit financier et fiscal, le 2 octobre dernier, le Saint Père prononça, en français, une allocution dans laquelle, après avoir affirmé qu'il existe pour chaque citoyen le devoir de supporter une part des dépenses publiques, il traite du rôle de l'État en la matière.*

MAIS L'ÉTAT de son côté, en tant que chargé de protéger et de promouvoir le bien commun des citoyens, a l'obligation de ne répartir entre ceux-ci que des charges nécessaires et proportionnées à leurs ressources. L'impôt ne peut donc jamais devenir pour les pouvoirs publics un moyen commode de combler le déficit provoqué par une administration imprévoyante, de favoriser une industrie ou une branche du commerce aux dépens d'une autre également utile. L'État s'interdira tout gaspillage des deniers

publics; il préviendra les abus et les injustices de la part de ses fonctionnaires, ainsi que la fraude de ceux qui sont légitimement frappés. Les États modernes tendent aujourd'hui à multiplier leurs interventions et à assurer un nombre croissant de services; ils exercent un contrôle plus étroit sur l'économie, interviennent davantage dans la protection sociale de plusieurs catégories de travailleurs; aussi leurs besoins d'argent croissent dans la mesure où se gonflent leurs administrations. Souvent des impositions trop lourdes oppriment l'initiative privée, freinent le développement de l'industrie et du commerce, découragent les bonnes volontés...

Il est capital que les principes moraux justifiant l'impôt apparaissent clairement tant aux gouvernants qu'aux administrés et soient effectivement appliqués. Que l'on poursuive avec des critères toujours plus sensibles et plus adéquats l'adaptation de l'impôt aux possibilités de chacun.

¶ Notre cardinal lance une grande offensive contre la misère à Montréal, et demande 25,000 volontaires capables de fournir 2,000,000 d'heures de travail bénévole.

¶ Il s'agit d'entreprendre ou de compléter le plus tôt possible les œuvres suivantes: l'Hôpital Saint-Charles-Borromée, un autre hôpital du même genre pour femmes âgées et malades, l'Institut Dominique-Savio (pour jeunes garçons orphelins), le Patronage Jean-le-Prévost (pour garçons sans famille), un foyer de protection pour jeunes filles, et un pavillon-hôpital au Foyer de Charité.

¶ Magnifique occasion offerte à tous de pratiquer la charité en actes et en œuvres. Adressez-vous au 66 est de la rue Dorchester, ou téléphonez à BÉclair 1041.

¶ Consigne du cardinal à la Semaine sociale de Saint-Jérôme: « Que les chrétiens ne fassent pas preuve de timidité dans la recherche du nouvel ordre de choses à édifier! Éclairés par leur doctrine, guidés par l'Église gardienne des principes, qu'ils prennent hardiment le risque de la nouveauté et qu'ils ne s'attardent pas au replâtrage du régime expirant. On ne repeint pas une maison qui croule. »

¶ Extrait d'un mémoire présenté à la commission Fowler: « Si les spectateurs doivent défrayer le service de la télévision, il est préférable qu'ils en aient la direction par l'entremise de la propriété publique. » Nous demandons: comment les spectateurs peuvent-ils exercer efficacement une telle emprise, puisque les fonctionnaires de Radio-Canada ne sont ni élus par le peuple, ni directement responsables au peuple?

¶ Si M. Eisenhower est reporté à la présidence, ce sera la première fois qu'un républicain aura été réélu.

¶ Jamais un catholique n'a été élu à la présidence ni à la vice-présidence des États-Unis.

¶ C'est à la confession épiscopale, donc aux anglicans, qu'il appartient d'avoir donné à la république voisine le plus grand nombre de ses présidents, à commencer par George Washington.

¶ Treize des présidents furent francs-maçons; un seul, du 33<sup>e</sup> degré; ce président n'est ni Washington, ni Taft, ni Harding, ni aucun des Roosevelt, mais Harry Truman, celui-là même qui nomma le général Clark ambassadeur au Vatican.

¶ A qui se fier sinon au dictionnaire? Or, le *Petit Larousse illustré*, même dans son édition de 1954, définit le personnalisme: « Vice et conduite de celui qui rapporte tout à lui-même. » Le personnalisme, un vice! O Mounier! O Maritain!

¶ Passé pour l'individualisme. Mais le personnalisme... Sans en faire, comme plusieurs, une espèce de religion, reconnaissons qu'il s'oppose heureusement aux totalitarismes et aux socialismes de toute nuance, en défendant les prérogatives d'un être spirituel dont le destin immortel dépasse les horizons de ce monde.

¶ Si le personnalisme était un vice, comment un sociologue aussi respectueux des valeurs morales que le P. de Les-tapis pourrait-il inviter la famille chrétienne à « créer du personnalisme » (voir *Relations*, août 1956, p. 227), et cela, précisément pour échapper à l'ավիissement auquel l'expose la civilisation, à certains égards inhumaine, de nos villes?

¶ Un autre bon point en faveur de l'A. J. C., qui vient de protester contre l'autorisation du spectacle de *Rock'n Roll* donné au Forum récemment. Toute la jeunesse canadienne devrait signifier son opposition à l'hystérie collective, aussi dangereuse et néfaste que l'alcoolisme et l'ivrognerie.

¶ D'après le professeur Lower, de Kingston, il faudra quelque deux cents ans pour que la majorité des Canadiens de langue anglaise deviennent de vrais Canadiens. Espérons qu'il exagère.

# Au fil du mois

**L'Église et la coexistence** Le Souverain Pontife a adressé un important radiomessage au soixante-dix-septième *Katholikentag*, réuni à Cologne, le 2 septembre dernier. Pie XII parlait aux catholiques allemands, qui vivent dans un pays déchiré en deux au mépris du droit des gens; mais il profitait de la circonstance pour prémunir les fidèles du monde entier contre l'équivoque séduisante de la politique de coexistence.

« L'Église exhorte les fidèles dans les pays où elle vit librement à se rendre compte du danger que représente cet adversaire (le communisme athée) et elle les avertit une fois de plus de ne pas se laisser égarer par le mirage d'une fausse coexistence, comme si, entre la foi catholique, la conception universelle des catholiques et ce système, un compromis, un rapprochement plus intime étaient possibles. »

Le Saint Père rappela que ce n'est pas la première fois qu'il abordait le problème de la coexistence, et il indiqua nettement à quelle condition *essentielle* une coexistence était acceptable entre l'Église et les pays de l'Est, où sévit actuellement « une des plus graves et de toute façon la plus dangereuse des persécutions ». « L'Église catholique n'oblige personne à lui appartenir. Mais elle demande pour elle la liberté de pouvoir vivre dans l'État conformément à sa constitution et à sa loi, en prenant soin de ses fidèles et en prêchant librement le message de Jésus-Christ. C'est là, certainement, la condition fondamentale indiscutable pour toute coexistence sincère. »

C'est une souffrance continuelle de voir quel usage fragmentaire et frauduleux font de la parole l'idéologie marxiste et les propagandes de toutes sortes. L'Église, dont la mission première et directe n'est de défendre ni un régime politique ni une théorie économique, mais la Vérité qui délivre, porte un incomparable respect à la parole. Elle ne s'en sert que pour dire et répéter, expliquer et propager la vérité et la faire pénétrer dans les esprits et les cœurs.

L. D'A.

**Où va la C. T. C. C.?** Au cours de son trente-cinquième congrès, tenu à l'hôtel Windsor de Montréal, à la fin de septembre dernier, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (C. T. C. C.) a démontré par son comportement réaliste, ses décisions dynamiques et prudentes que, dans l'entraînement qui emporte le mouvement ouvrier vers l'unité, elle demeure en pleine possession d'elle-même et que, si elle se déclare prête à consentir des sacrifices, c'est pour accorder plus de rayonnement à sa maturité d'aujourd'hui.

L'atmosphère était tendue: pour la première fois depuis vingt ans, l'on enregistrait une baisse des effectifs due surtout à un raid entrepris par une union internationale rivale, à la faveur d'une grève récente à Shawinigan. Une tâche considérable s'offrait aux délégués: connaître le résultat des pourparlers de leur comité spécial concernant la *fusion* avec le nouveau Congrès du Travail du Canada (C. T. C.), et décider de l'attitude à prendre et de ses modalités; en prévision ou en conséquence de ce geste, prévoir et arrêter les modifications à introduire dans l'esprit (confessionnalité), la structure (centralisation des pouvoirs) et le fonctionnement (orientation pratique) de leur syndicalisme. Le fruit de cinquante ans d'efforts était en jeu.

Après trois jours de recherches et d'échanges en dehors des séances, où chacun, du capitulaire jusqu'à l'immobiliste,

exprimait sa conviction propre, vinrent les délibérations générales, ces dialogues entre orateurs et assemblée qui, par leur liberté, leur dignité de ton, leur respect de la procédure, leur vie dramatique parfois, sont à l'honneur de la démocratie des travailleurs. Réalisme, sagesse, élan sont les mots qui conviennent pour caractériser les décisions prises.

La C. T. C. C. consent donc à changer de nom, à supprimer dans sa constitution et sa déclaration de principes tout ce que comporte son statut strictement confessionnel de personnes, de manière à bannir toute politique de discrimination religieuse; mais elle entend rester elle-même, avec son esprit propre, sans renoncer aucunement (semble-t-il, bien qu'on discerne du flottement là-dessus) à puiser dans la doctrine sociale de l'Église le secret de son dynamisme et de sa rectitude. Elle consent à ne plus faire de représentations propres auprès des autorités politiques aux différents paliers: international, national, provincial et municipal; mais elle entend garder ses cadres intérieurs et, puisque la Confédération doit devenir *union nationale*, les transformer même pour agir avec plus de force et de souplesse.

Composé de travailleurs réalistes et habitués aux négociations, sachant que l'entrée de la C. T. C. C. dans le C. T. C. suscite de la part d'une représentation très minoritaire exclusivement québécoise une opposition qui part de préjugés historiques, le congrès a voulu, par la procédure adoptée, ne pas faire de gestes inutiles, comme de se transformer en vue d'une fin qui se révélerait illusoire; il a voté le principe de l'affiliation et autorisé le comité spécial à continuer ses pourparlers et à obtenir une réponse décisive; si la réponse est négative, la responsabilité et l'odieux du refus de l'unité syndicale canadienne retomberont sur qui de droit; si la réponse est positive, la C. T. C. C., lors d'un congrès spécial, votera l'affiliation et procédera à son propre réaménagement.

Enfin, pour boucler la preuve de sa volonté de vie et de conquête, le congrès a voté une augmentation de dix sous de la taxe syndicale *per capita* qui sera consacrée exclusivement à l'organisation.

Où va la C. T. C. C.? Son nom actuel pourra disparaître et ses congrès changer d'aspect, mais le mouvement syndical qui a fait la C. T. C. C. ira de l'avant s'il est fidèle à l'esprit qui l'animait.

J. C.

**Un milieu adulte de discussion** Ce qui se dégage de la troisième conférence annuelle de l'Institut canadien des Affaires publiques, tenue à Sainte-Adèle, c'est plus que des idées et des projets de réformes, c'est un esprit qui étonne mais réjouit.

La démocratisation de l'enseignement était un sujet bien choisi et fécond; n'est-ce pas au fond la reconnaissance à tout être humain d'un droit à l'éducation? Conception pluraliste de la formation humaine, modes d'intégration de la technique dans l'humanisme, nécessité primordiale de l'éducation des parents, établissement de collèges classiques laïques plus nombreux, relations entre clergé et laïcs, devoir des autorités publiques de coordonner l'enseignement, opportunité d'un ministère de l'éducation, valorisation (prestige, qualités et rémunération) du personnel enseignant, nature et conditions de la liberté académique, participation des professeurs à l'administration des institutions, facilité d'accès à tous les degrés pour les candidats aptes, réformes dans le financement, etc., tous ces problèmes actuels et passionnants ont été posés et discutés en des termes que le rapport général du professeur Baudoin a nettement dégagés dans une synthèse magnifique. Qui s'attendrait à ce qu'ils aient tous été résolus, à ce que chacune des opinions émises ait été juste?

Il y avait mieux: au delà des expressions pas toutes concordantes, une même volonté de recherche, de loyauté et de franchise; et, sous les algarades (rares, une par soir, comme pour y mettre le sel qui préserve...), une attitude sérieuse qui révèle l'engagement. Partout, surtout dans les commissions du matin ou dans les groupes nocturnes ou diurnes, dans le bar ou sur la pelouse, une fraternité, née du sens de la communauté de destin et du besoin d'adaptation, besoin senti jusqu'à la souffrance, rapprochait tout le monde, vieux et jeunes, clercs et laïcs. Pas de septicisme; peu de pessimisme, ce qu'il en faut pour partir ensemble afin de *changer ça*; quelques trépignements, restes d'adolescence, calmés aussitôt par le niveau d'objectivité des débats et la maturité de l'atmosphère. Sous le soleil, les préjugés fondaient.

Quel spectacle réconfortant: professeurs d'université, intellectuels, écrivains, directeurs, artistes et techniciens de la radio et de la télévision, journalistes, chefs de mouvements syndicaux ou coopératifs, fonctionnaires, éducateurs ou prêtres, cherchant la vérité sur notre milieu, celui qui nous a faits et que nous avons fait! Un témoin aussi sympathique que M. Forsey y trouve un foisonnement de vie; M. Marrou, mentor compréhensif, insiste sur la rapidité des transformations. Combien tous deux ont raison! Malgré toutes les récriminations qu'on peut faire légitimement, il y a de la liberté quelque part chez nous. La liberté est d'abord lucidité intérieure et expression valable de soi: elle se conquiert avec la maturité. L'Institut canadien des Affaires publiques y joue son rôle, en collaboration avec Radio-Canada, par sa conférence annuelle, forum dirigé de pensée sociale, milieu adulte de discussion.

J. C.

La XXXIII<sup>e</sup> Semaine sociale du Canada

La Semaine sociale de Saint-Jérôme tiendra un bon rang dans la série des trente-trois Semaines qui se

sont déroulées au Canada de 1920 à 1956. Le sujet (la doctrine sociale de l'Église dans l'éducation) se place parmi les plus importants étudiés jusqu'ici. Sans doute, avec *Rerum novarum* (la question sociale) à la première Semaine, *Quadragesimo anno* (la restauration de l'ordre social) à la onzième, et *Divini Redemptoris* (le communisme athée) à la seizième, il avait été question de cette doctrine, mais on n'avait pas analysé ses sources, sa nature, son rôle; on n'avait pas établi le droit de l'Église d'intervenir dans le domaine économique-social et d'y imposer des règles obligatoires.

Ces divers points, qui constituent la première partie de la Semaine sociale de Saint-Jérôme, apportaient une remarquable contribution à l'enseignement déjà donné aux Semaines précédentes. La deuxième partie allait traiter un sujet nouveau, étroitement lié à celui de la première. Car il ne suffit pas de démontrer qu'il existe une doctrine sociale de l'Église, qu'elle se compose de tels éléments et s'impose à tous les catholiques. A moins de considérer cette doctrine comme une chose abstraite, un objet de musée, ce qui serait méconnaître totalement son caractère, il est nécessaire, si on veut qu'elle soit pratiquée, de la faire connaître. Pour cela, un seul moyen vraiment efficace: l'éducation.

Ce sujet n'avait pas été étudié, du moins sous cet angle, dans les Semaines précédentes. A celle-ci, il fut le thème principal des travaux. Le mot *éducation* figurait même dans le titre de la Semaine, et la plupart des cours lui furent consacrés: éducation des enseignants et enseignantes; éducation scolaire, de l'école primaire à l'université; éducation des adultes, soit à l'église, soit à l'université, soit dans des cercles d'étude, des forums, des carrefours télévisés, etc.; éducation spécialisée suivant les métiers et les professions.

Ainsi enseignée, la doctrine sociale catholique devrait pénétrer dans tous les milieux et éclairer, guider, soutenir tous les hommes de bonne volonté. On le comprend, un tel sujet intéressait surtout les membres de la profession enseignante. Ceux-ci constituèrent une bonne partie de l'auditoire, les éducatrices d'abord, actuelles et futures, car le diocèse de Saint-Jérôme possède une École normale florissante; puis, quoique moins nombreux, les éducateurs, heureux, eux aussi, de bénéficier de ces leçons.

Plusieurs prêtres furent fidèles à tous les cours. La séance d'ouverture comptait quatorze membres de l'épiscopat, parmi lesquels on remarquait S. Ém. le cardinal archevêque de Montréal et le nouveau primat de l'Église canadienne. S. Exc. le Délégué apostolique au Canada et trois autres évêques vinrent plus tard.

L'évêque de Saint-Jérôme, S. Exc. Mgr Frenette, a droit d'être fier de ce succès. Il le méritait bien, car il en fut le principal artisan, se dépensant avec énergie et enthousiasme pour ordonner, guider, entraîner. N'avait-il pas écrit, en nous faisant sa première invitation (1951), qu'il considérait les Semaines sociales « comme une des plus belles et des plus fécondes réalisations de l'Église canadienne »? Aussi Son Excellence voulut-elle assister à toutes les séances, ne manquant aucun cours et prodiguant ses encouragements et ses félicitations.

Ceux qui ont suivi cette Semaine du commencement à la fin, qui ont bénéficié de l'hospitalité de l'évêché, des citoyens ou des communautés de Saint-Jérôme, qui ont pu juger tous les travaux présentés s'accorderont pour considérer cette session comme une des plus remarquables tenues depuis le début. Par son caractère doctrinal, qui n'excluait pas les applications pratiques, par la maîtrise de ses professeurs, par l'attention soutenue de l'auditoire, elle a bien mérité le titre d'« université ambulante » qu'on a décerné aux Semaines sociales du Canada comme à celles de France.

J.-P. A.

Paris, Bruxelles, Madrid, Rome?

M. Robert Plante, directeur du Commissariat industriel de Québec, a décrit les divers services du ministère de M. Paul Beaulieu devant les secrétaires des Chambres de Commerce. On y a remarqué des points faibles: nos agences commerciales absolument nulles, inexistantes en Europe. Notre agent à Ottawa collabore... Notre agent de New-York a les responsabilités suivantes: a) fournir aux industriels américains les renseignements nécessaires sur la province de Québec; b) par des enquêtes, une saine propagande, la publicité dans les revues et périodiques, l'assistance aux congrès industriels et commerciaux, la distribution des publications du ministère de l'Industrie et du Commerce, aider à l'établissement d'industries américaines dans le Québec.

Mais en France, en Belgique, en Italie?... Rien, personnel! On aimerait pourtant des industries françaises et latines. On est submergé de succursales américaines, pourquoi pas de latines? Ouvrons de nouvelles agences; remplaçons, aux phrases citées plus haut, le nom de New-York par celui des capitales qui nous intéressent: Paris, Bruxelles, Genève, Rome, Madrid... Il n'y a pas seulement les industries américaines sur la terre. Si nous pouvons implanter chez nous de grandes affaires, conçues et administrées à notre goût, ne serait-ce pas un profit pour les deux groupes? Et pour les immigrants à franciser, et pour le travail à des industries distinguées: poterie, cidre, vaisselle, horlogerie, draps fins, bibelots, enfin du plus distingué que le bois de pulpe et le madrier de quatre pouces.

Al. D.

# Le problème racial aux États-Unis — I

John La FARGE, S. J.

L'ANNÉE SCOLAIRE 1955-1956 s'achevait à l'Université Saint-François-Xavier, de la Nouvelle-Orléans, la seule université catholique pour les noirs aux États-Unis. Deux jeunes finissants échangeaient leurs propos sur l'avenir :

— Dès que j'aurai obtenu mon diplôme, dit l'un, je filerai dans le Nord et jamais plus je ne reviendrai dans le Sud.

— Au contraire, repartit l'autre; moi, je resterai ici.

La réaction de ces deux jeunes gens exprime bien l'opposition des sentiments suscités non seulement dans le Sud, mais dans le reste des États-Unis, voire à l'étranger, par les événements étranges qui agitent présentement les États du Sud: désarroi en face d'une situation pénible, recherche de ce qui pourrait tirer les esprits de la confusion régnante.

Il s'agit vraiment d'un spectacle extraordinaire. Le 17 mai 1954, la plus haute cour de justice du pays déclarait à l'unanimité que la ségrégation raciale dans les écoles subventionnées par l'État était contraire à la loi fondamentale de la nation, qu'elle était anti-constitutionnelle. Le décret était clair, sans équivoque. En même temps, il recommandait d'agir avec prudence et tenait grand compte des nombreuses difficultés d'application. La fidélité à l'observer fut notoire et, à certains égards, étonnante. Des dix-sept États du Sud affectés par ce décret, six seulement résistèrent ouvertement. Les autres se soumirent d'une manière ou d'une autre, ou du moins adoptèrent une position d'attente, se demandant ce qui résulterait d'autres actions légales éventuelles.

Mais de violentes manifestations de racisme, provoquées par les partisans de la supériorité des blancs, prirent une tournure inattendue, rappelant aux citoyens les anciennes interventions du malfamé Ku-Klux-Klan. Cette irruption organisée n'eut pas plus tôt pris forme qu'elle commença d'attirer l'attention des éléments fanatiques de toute la nation, ravivant le feu dormant de la haine non seulement raciale, mais religieuse. L'histoire du Conseil des Citoyens blancs a si largement occupé les nouvelles, non seulement aux États-Unis, mais au dehors, qu'il n'est pas nécessaire de la rappeler au commun des lecteurs. Le méfait le plus grave à en retenir, c'est l'intimidation de ceux qui auraient pu atténuer le conflit par leur patience et leurs conseils. Thurgood Marshall, principal défenseur des noirs devant la loi, le soulignait dans son discours prononcé à Nashville (Tennessee), le 6 juillet dernier: les éléments raisonnables du Sud, qui forment certaine-

*Ancien directeur de la revue America et fondateur du mouvement Interracial Justice aux États-Unis, le P. La Farge nous donne un premier article sur l'un des problèmes les plus brûlants dont s'occupe l'opinion publique de son pays.*

ment la majorité et n'approuvent pas l'attitude extrême des tenants de la supériorité des blancs, sont « non seulement isolés, mais paralysés ». En d'autres termes, les contacts sont rompus non seulement entre les races (ils ont toujours été restreints, encore qu'ils aient progressé régulièrement), mais entre les blancs eux-mêmes, entre les fanatiques forcenés et ceux qui recommandent de procéder par prudentes étapes dans l'exécution du décret de la Cour Suprême, même si cela requiert du temps et de la patience. Pour des catholiques, la douleur est de constater la division parmi eux, troublante situation connue du monde entier.

## CE QU'EST LA SÉGRÉGATION

Au milieu de cette confusion, il importe de se faire une idée juste de ce que signifient et la ségrégation et la réaction contraire, la déségrégation. Dans un sens large, le mot *ségrégation* peut s'appliquer à n'importe quelle espèce de séparation, à celle des sexes, par exemple, dans une institution publique ou dans les classes d'une école. Mais dans le cas qui nous occupe, il a un sens bien particulier.

La ségrégation, ici, n'a d'autre fondement que la race, sans plus. En soi, elle ne tire donc pas argument des différences de culture. De fait, la ségrégation, considérée comme ligne de conduite, s'inspire largement du retard culturel des noirs par rapport aux blancs, retard douloureusement senti dans les écoles où, pour obéir à la décision de la Cour Suprême, on a opéré l'intégration des races. C'est chez les enfants qu'apparaissent les effets de la ségrégation scolaire, laquelle tend par sa nature même à l'inégalité.

Par son décret de 1954, la Cour Suprême a renversé le jugement prononcé en 1896 (*Plessy vs Ferguson*), qui se fondait sur le fameux principe: « séparés mais égaux ». Or, ce principe n'a jamais donné de résultats valables. En réalité, sauf quelques rares exceptions et en dépit d'efforts généreux et sincères de la part des éducateurs blancs, aussi bien dans les écoles privées que dans les institutions publiques, les inégalités, loin de disparaître, sont demeurées et, en général, de façon massive et flagrante. Si le retard culturel des noirs était en soi la cause de la ségrégation, nul doute que celle-ci reculerait à mesure que progressent chez les noirs et l'instruction et les autres moyens d'adaptation à la vie de la communauté nationale. Ce n'est pas le cas. Le motif de la ségrégation, c'est la race et rien d'autre. Le phénomène est plus accentué là où les blancs eux-mêmes sont moins évolués. L'éducation et l'ascension dans l'échelle sociale n'effacent pas chez le noir la

marque physique de son humble origine, comme elles l'effacent chez d'autres peuples. Il la porte et la transmet à ses enfants; le progrès réalisé sur les plans spirituel, moral, culturel ou autre n'y change rien. Ainsi, la politique raciale des Anglo-Saxons contraste violemment avec celle des Latins d'Amérique, chez qui le noir n'est plus considéré comme tel dès qu'il a satisfait à certaines exigences humaines.

La ségrégation n'est pas seulement une habitude ou une coutume populaire, c'est un système profondément réfléchi, qui s'étend aux moindres détails de la vie quotidienne, visant à régler toute activité susceptible d'établir des contacts entre les hommes. Et ce système reçoit tout l'appui de la loi. Il atteint la personne comme telle dans toutes les circonstances imaginables et s'impose pleinement à elle du dehors par la volonté d'autres personnes qui n'ont aucun égard pour son point de vue. Historiquement, ce n'est pas le résultat d'une évolution naturelle, mais une attitude délibérément arrêtée comme moyen de maintenir une distinction sociale définie.

La ségrégation actuelle n'est pas le fruit d'une longue tradition historique. Dès les premiers temps, on observa des séparations naturelles entre gens d'un rang social tout à fait différent; occasionnellement, des lois de ségrégation furent votées, puis révoquées dans les États du Nord et du Sud, avant la guerre civile. Mais le régime actuel est un phénomène récent qui s'est élaboré patiemment et répandu entre 1901 et 1907 grâce à de subtiles arguties législatives. Plusieurs de ses traits caractéristiques semblent avoir eu pour inspirateurs les citoyens riches et influents, désireux d'empêcher la poussée croissante du parti populiste d'aboutir à une coalition formée de noirs et de blancs sans fortune.

La ségrégation s'est révélée d'une grande efficacité pour entretenir les préjugés et la défiance parmi les pauvres de race blanche dans le Sud; évidemment, on s'est appliqué adroitement à la justifier en dressant l'épouvantail des mariages entre les deux races et celui de la supériorité numérique des noirs dans certaines régions. Bref, le motif de la peur a continuellement joué en sa faveur. Cette menace suspendue sur la race blanche rappelle l'odieux souvenir du péril jaune exploité naguère en Allemagne pré-hitlérienne, sans parler d'autres aberrations racistes de même espèce.

#### L'ASPECT ÉCONOMIQUE DE LA SÉGRÉGATION

Avec la peur, constamment évoquée et conjurée comme un malin esprit par la propagande des partisans de la supériorité des blancs, il y a un autre principe déterminant de la ségrégation, c'est la volonté de maintenir le noir à sa place comme facteur économique de grande utilité. William Faulkner a mis cette vérité en évidence dans la revue *Harper's* de juin 1956. « Le péril noir, écrit-il, ne vise pas l'ordre social des blancs du Sud, mais leur régime économique, régime dont le

blanc sait fort bien, même s'il n'a pas le courage de l'admettre, qu'il repose sur un principe désuet, celui de l'inégalité artificielle des hommes; régime, par conséquent, désuet lui-même et d'ores et déjà perdu. »

Par delà les manchettes que provoque la tension raciale (c'est-à-dire le souhait, d'une part, de jouir de droits égaux et, de l'autre, l'effort pour assurer la suprématie des blancs), il y a une histoire d'amère pauvreté et de quasi-désespoir. D'après les statistiques du ministère de l'Agriculture, près de 600,000 familles abandonnèrent leur ferme entre 1950 et 1954. La plupart vivaient dans le Sud et beaucoup ne pouvaient compter que sur un revenu annuel de moins de \$1,000 pour nourrir, vêtir et éduquer leurs enfants. Les projets du gouvernement destinés à aider le fermier ne parlent ni du cultivateur à gages, ni du locataire fermier, ni du travailleur errant de ferme en ferme.

La crise du Sud est simple à formuler: quantité de gens démunis économiquement et culturellement veulent leur part de l'abondance que produit l'Amérique. Ce qui secoue le cadre économique et social des États du Sud, c'est l'aspiration d'une foule de gens à jouir pleinement des droits propres aux citoyens américains. Par là aussi s'explique fondamentalement la multiplication récente des Conseils de Citoyens, composés d'« hommes blancs résolus de maintenir le régime de la ségrégation » dans les États du Sud (rapport du *National Sharecroppers Fund, Inc.*, par Fay Bennett, secr., 1955).

Rien ne démontre mieux l'importance du facteur économique dans le problème de la ségrégation que l'incident survenu au parlement de la Louisiane, le 12 juillet dernier. Le parlement révoqua ses lois dites du droit au travail, lois qui, sous de fuyants prétextes, empêchent l'ouvrier de bénéficier des avantages du syndicalisme. Mais il refusa d'étendre l'effet de cette révocation aux travailleurs de la terre. Une couple d'années plus tôt, l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, S. Exc. Mgr Rummel, ému du triste sort de ces mêmes travailleurs, avait délégué un représentant pour témoigner devant l'assemblée qui délibérait au sujet de ces lois, puisque celles-ci affectent les travailleurs pauvres de la région du Delta, engagés dans l'industrie des plantations de sucre. On n'écoula point son plaidoyer; on le tourna même en ridicule; il s'adressait pourtant à des législateurs catholiques.

La situation se complique encore du fait qu'un trop grand nombre de ceux qui, dans le Sud, profitent de l'économie fondée sur la ségrégation jouissent, vu leur organisation serrée et solide, d'une grande puissance politique dans tout le pays. Ils se maintiennent longtemps en place, dominant plusieurs des comités les plus influents du Congrès et non seulement défendent âprement leurs intérêts, mais repoussent avec non moins d'acharnement toute critique dirigée contre eux.

(À suivre.)

# Le Prêt d'honneur: son rôle, son efficacité

Jean-Guy DÉCARIE

LE MONDE occidental pourra-t-il relever ce défi? Telle était la question que se posait récemment un collaborateur du *Financial Post* (25 août 1956), en comparant les taux de fréquentation universitaire aux États-Unis, au Canada et en Russie soviétique. L'auteur soulignait l'avance prise sur ce terrain par l'adversaire et les dangers qui en découlent pour le reste du monde.

Les Canadiens français pourraient se poser une question analogue: pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, serons-nous en mesure de maintenir et d'améliorer notre position en Amérique du Nord? De la réponse à cette question dépend, pour une très large part, l'avenir du groupe canadien-français.

C'est la compétence qui assure le succès. Et la compétence suppose à l'heure actuelle une longue formation, qui s'étend sur de nombreuses années: du début du primaire au sommet de la formation universitaire. La formation primaire et secondaire, sans formation universitaire, laisse le jeune homme en position nettement désavantageuse dans la concurrence économique. Bien plus, l'extension de la fréquentation universitaire est nécessaire à l'extension de l'enseignement au degré inférieur. Or, la construction d'immeubles pour loger les jeunes générations d'écoliers peut obérer le budget, mais elle n'est limitée que par les disponibilités financières; la formation des maîtres, elle, exige des années et requiert des cadres supérieurs déjà pourvus en spécialistes. Enfin, partout en Amérique du Nord on signale une pénurie sérieuse de spécialistes de tout genre. Les groupes ethniques qui peuvent y remédier se placent ainsi aux postes de commande de la société; ils s'assurent le rôle de maîtres.

Quel rôle les Canadiens français prétendent-ils pouvoir jouer dans cette société de demain?

Pour répondre à cette question, considérons rapidement quelques chiffres tirés surtout du dernier *Relevé de l'Enseignement supérieur au Canada*, publié en 1955 par l'Office

*M. Décarie est l'organisateur général de la campagne du Prêt d'honneur que patronne la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*

fédéral de la statistique. Au cours de l'année 1952, on comptait au Canada 92,059 étudiants universitaires, c'est-à-dire ayant dépassé le niveau de l'immatriculation. La province de Québec en comptait, elle, 27,196; l'Ontario, 32,846.

En reportant ces chiffres au total de la population, on trouve les taux suivants de fréquentation universitaire:

Canada.....	6.4%
Ontario.....	7.9%
Québec.....	5.7%

La situation de la province de Québec paraît donc un peu désavantageuse; celle des Canadiens français l'est encore plus si l'on tient compte de la présence de l'Université McGill dans le total de la population universitaire.

En tout cas, pour nous situer au niveau de la moyenne canadienne, il nous faudrait déjà faire un effort sensible. Si nous songeons à conquérir le rang qui nous convient dans l'économie du pays, nous devons fournir un effort beaucoup plus considérable encore.

Mais chacun sait que cet effort pèse lourdement si on le laisse à la charge des seuls étudiants. Nos familles sont nombreuses, et notre population est très dispersée, alors que nous ne disposons que de trois universités. Les frais de scolarité et d'entretien d'un étudiant trouvent difficilement place dans le budget familial. Il est nécessaire d'aider les jeunes qui veulent poursuivre des études et qui ne le peuvent, faute de moyens financiers. C'est là l'objectif du Prêt d'honneur.

Grâce aux souscriptions réunies par cet organisme, des centaines de jeunes ont pu accéder aux niveaux supérieurs de l'enseignement, et occupent à l'heure actuelle des postes importants dans la vie économique et sociale du pays. L'ampleur des besoins peut d'ailleurs se mesurer au nombre croissant des demandes qui affluent au Prêt d'honneur. Et dans la mesure où la pénurie des ressources financières constitue un obstacle à la formation universitaire, le Prêt d'honneur offre un élément de solution dont l'importance s'est considérablement accrue avec les années.

## HORIZON INTERNATIONAL

**PROCHE-ORIENT** LE 21 SEPTEMBRE 1956, le Canada autorisa la vente de vingt-quatre avions « F-86 Sabre jet » à Israël, après des pourparlers qui duraient depuis avril. Une semaine auparavant, la France avait vendu autant d'avions « Mystère IV » au même pays. La France et le Canada sont membres de l'O. T. A. N. Les soviétiques, d'autre part, ravitaillent l'Égypte en armes; c'est notoire, même si l'accord initial du 1<sup>er</sup> octobre 1955 fut passé entre l'Égypte et la Tchécoslovaquie. Y aurait-il course aux armements dans le Proche-Orient? Le Canada, en même temps qu'il autorisa l'exportation d'avions en Israël, vendit 250,000 tonnes de blé à l'Égypte. Le 26 septembre, Israël engagea une action contre la Jordanie.

Il n'est pas facile de s'orienter dans ce dédale. Voici d'abord quelques notes sur la crise due à la nationalisation de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez, le 26 juillet 1956, par le colonel Nasser, premier ministre et « homme fort » de l'Égypte. En France et en Angleterre, l'opinion publique (à l'exception des communistes) est étonnamment

unanime à condamner Nasser. Il ne s'agit donc pas d'une mésaventure survenue à quelques capitalistes internationaux.

La Compagnie de Suez fut créée par Ferdinand de Lesseps, en vertu d'une concession du vice-roi d'Égypte, Mohammed Saïd (25 novembre 1854), confirmée ensuite par le sultan de Turquie (22 février 1866), malgré la violente et tenace opposition de l'Angleterre, qui n'accepta l'idée du canal qu'après qu'il eut été percé. Le 25 novembre 1875, elle acheta les 176,602 actions du khédivé Ismail, en mal d'argent parce qu'il s'était trop amusé. Ces 176,602 actions constituaient alors presque la moitié du capital total (400,000 actions). Le Conseil d'administration de la Compagnie resta toujours en majorité français. En 1954, il était composé de neuf Anglais, de cinq Égyptiens, d'un Américain (É.-U.), d'un Hollandais et de seize Français, entre autres le président. La Compagnie était universelle et internationale, car Lesseps chercha ses capitaux partout; elle était aussi neutre, pacifique, mais juridiquement égyptienne, même si son siège d'administration était en France. Née en vertu d'une concession égyptienne, elle retournait à l'Égypte à la fin de la concession, soit

quatre-vingt-dix-neuf ans après le commencement de la navigation dans le canal, donc en 1968.

Lesseps inaugura la tradition de bonne entente absolue entre la Compagnie et l'Égypte. Les rapports s'améliorèrent d'année en année. La convention du 7 mars 1949 fit entrer les Égyptiens de plus en plus dans l'administration de la Compagnie: quatre Égyptiens sur cinq vacances pour les postes techniques, neuf Égyptiens sur dix vacances pour les postes administratifs.

La neutralité politique et militaire du canal est garantie par la convention internationale de Constantinople (29 octobre 1888):

ART. 1. — Le canal sera toujours libre et ouvert, en temps de guerre comme en temps de paix, à tout navire de commerce ou de guerre, sans distinction de pavillon; aucune atteinte ne sera portée au libre usage du canal, en temps de guerre ou en temps de paix, et le canal ne sera jamais assujéti à l'exercice du droit de blocus.

Cette neutralité était absolue, même si la Turquie était belligérante. Une fois, en 1882, l'armée anglaise ferma le canal pour quatre jours; le vieux Lesseps fit entendre de tels rugissements qu'on rouvrit le canal pour ne plus le fermer. Le gouvernement turc était chargé de voir à l'observation de la convention: ses pouvoirs furent transférés à l'Angleterre par le traité de Versailles (art. 152).

Il faut distinguer l'exploitation commerciale du canal de la surveillance politique et militaire qui la garantit. Le 11 juillet 1882, après un mouvement xénophobe, l'Angleterre bombardait Alexandrie et débarqua ses troupes dans la zone du canal. Elles y restèrent jusqu'en 1954! Dès 1882, même si le sultan gardait certains droits plus ou moins théoriques, l'Angleterre prit en main le gouvernement de l'Égypte; elle fit du pays un protectorat le 18 décembre 1914, quand la Turquie se fut rangée du côté de l'Allemagne pour la première guerre mondiale. Ensuite, sous la pression du nationalisme égyptien qui, de rétif, devint agressif, violent et enfin irrésistible, l'Angleterre se retira de plus en plus jusqu'en 1954, quand elle évacua la région du canal. Rappelons que le canal est séparé de l'Égypte par une bande de désert d'environ cent milles de largeur.

On craint, en France et en Angleterre (et l'inquiétude est partagée par toute la population), que l'Égypte, appuyée par l'U. R. S. S., ne respecte pas adéquatement la neutralité commerciale du canal; la base juridique de l'opposition anglo-française à Nasser consiste dans les engagements pris par les gouvernements égyptiens successifs envers la Compagnie et violés par Nasser. Bloquer le libre passage (surtout du pétrole) serait porter un rude coup à l'économie de l'Europe.

Pour apprécier le point de vue égyptien, distinguons entre les événements politiques qui menèrent à la situation présente et la base juridique sur laquelle s'appuie Nasser.

Le nationalisme égyptien, qui a d'étroites attaches avec le panarabisme d'une part et l'islamisme de l'autre, fut fouetté au sang par la guerre palestinienne, où Naguib et Nasser s'illustrèrent. Naguib chassa Farouk, le 23 juillet 1952, parce que le gouvernement égyptien s'amusait et faisait du marché noir, au lieu de battre Israël. Le goliath musulman fut outré de cette défaite. Deux ans plus tard, Nasser, plus violent, plus antibritannique, plus antiimpérialiste en général, prit le pouvoir, et tout le monde arabe, à commencer par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, regarda du côté de l'Égypte.

Nasser voulut armer son pays, pour la « libération » de l'Égypte, de l'Afrique du Nord, de tout le monde arabe ou islamique « demi-colonial ». L'Occident hésita; les soviétiques marchèrent. Le 1<sup>er</sup> octobre 1955, Nasser conclut son accord avec la « Tchécoslovaquie ». L'Occident commença à boudier l'Égypte, courtisée de plus en plus bruyamment par Moscou,

# L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien"  
buvez **Vichy!**  
**CELESTINS**

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CELESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

## Quelques suggestions des Éditions Bellarmin

PIE XII: Lettre encyclique *Ad Coeli Reginam* sur la royauté de Marie et l'institution de sa fête. Collection des « Actes Pontificaux », Institut Social Populaire.....**Prix: \$0.15**

PIE XII: *Dévotion mariale*. Collection des « Actes Pontificaux », Institut Social Populaire.  
**Prix: \$0.25**

Antonio DRAGON, S. J.: *Sainte Marie, priez pour nous*, 204 pages.....**Prix: \$2.50**  
Considérations originales et stimulantes sur les litanies de la Sainte Vierge.

Joseph LEDIT, S. J.: *La Vie cachée de Notre-Dame*, 172 pages.....**Prix: \$0.50**  
Contemplations simples et fortes sur la vie de Notre Dame.

Roger BRIEN: *Salut, ô Reine*, 140 pages.. **Prix: \$1.00**  
Cet auteur marial bien connu nous aide à chanter la Vierge.

Rosaire RENAUD, S. J.: *Süchow, diocèse de Chine*, 506 pages.....**Prix: \$5.00**  
Livre à lire par tous ceux qui s'intéressent aux missions et à l'activité missionnaire des Jésuites canadiens-français.

Charles FRÉDÉRIC, S. J.: *Toi, l'homme nouveau!* (nouvelle édition de 180 pages)....**Prix: \$2.00**

Jean-Paul LABELLE, S. J.: *Expériences spirituelles de jeunes*, 78 pages.....**Prix: \$1.00**  
Les livres du P. Frédéric et du P. Labelle rendront service aux éducateurs à cette époque de la réouverture des classes.

\* \* \*

### FRAIS DE POSTE ET D'EXPÉDITION

Si vous payez d'avance, vous nous obligeriez beaucoup en ajoutant:

5% aux commandes de plus d'un dollar;  
10% aux commandes d'un dollar ou moins.

MERCI

\* \* \*

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent Montréal-11

VEndôme 2541

ses satellites et par ce monde afro-asiatique de Bandoeng. Le 26 juillet, Nasser nationalisa le canal, disant qu'il avait besoin d'argent pour le barrage d'Assouan sur le Nil, et cet argument étonna tout le monde. Dès le lendemain, la *Pravda* publia de longs articles pour la défense du chef égyptien, et la solidarité soviéto-égyptienne s'affirma de jour en jour.

L'argument juridique de Nasser peut être résumé ainsi. Tout gouvernement a le droit de nationaliser les compagnies privées qui existent sur son territoire. Or, la Compagnie de Suez, même si elle est « universelle », est juridiquement égyptienne; la convention de Constantinople (29 octobre 1888) reconnaît uniquement le libre passage des navires de toutes les nations en temps de guerre et en temps de paix; elle ne fait pas du canal une personne juridique internationale. De plus, elle confiait la surveillance de cette neutralité au sultan, souverain du territoire où le canal avait été percé. Ces pouvoirs furent attribués à l'Angleterre par le traité de Versailles, mais c'est parce que celle-ci exerçait alors, par son protectorat, les prérogatives de suzeraine. Quand l'Égypte redevint pleinement indépendante, par le traité du 22 août 1936, c'est à elle, et à elle seule, que revinrent le droit et le pouvoir de garantir la liberté de circulation sur le canal. L'Égypte, d'ailleurs, n'a fait qu'anticiper de douze ans, pour des raisons dont elle revendique le droit d'être seule juge, une situation qui devait mûrir, par la force des choses, en 1968.

C'est justement ce qu'on lui reproche: d'avoir introduit l'arbitraire dans le droit. Le 28 septembre 1956, le journal ministériel du Caire, *Al Goumhouria*, blâma Eisenhower d'avoir désapprouvé le blocus imposé par l'Égypte aux navires israéliens ou en destination d'Israël. L'existence même d'Israël est considérée par l'Égypte comme une agression. Cette conception, si éloignée de celle qui animait de Lesseps, peut mener loin, surtout si elle est patronnée par le monde sino-soviéto-arabe.

Le litige a été porté par les deux parties devant les Nations Unies. Les conseils les plus sages et les plus désintéressés sont venus de cet État qu'un fanatisme borné a écarté jusqu'ici des conseils où l'on voudrait bâtir la paix. Le 4 août 1956, *l'Osservatore Romano* publia un des meilleurs résumés qui aient paru sur la question. Après avoir rappelé combien la liberté des mers était importante en droit international, le quotidien du Vatican continue:

Le canal de Suez n'est pas un simple raccourci; il ne réunit pas deux mers intérieures, mais les grandes mers du monde. Toute la récente histoire des grandes puissances européennes s'y rattache; par lui, le monde méditerranéen a trouvé le contact le plus direct avec l'immense Asie; par lui passent les deux tiers de cette lymphe vitale — le pétrole — qui alimente le développement industriel de l'Europe occidentale. Pour des centaines de millions d'hommes, il est une condition d'existence.

Dans cet état de choses, toute inquiétude sur la possibilité de le traverser librement a une gravité proportionnée à l'importance de toutes ces données; aussi, la décision de l'Égypte, au moins quant à la forme qu'elle adopta, a soulevé les doutes les plus graves, malgré les assurances données par la partie intéressée. C'est la possibilité de voir ces doutes devenir une réalité qui a ému l'opinion des pays occidentaux.

### ÉGLISE DU SILENCE Deux documents, d'inégale importance, parurent au cours de l'été.

*Relations* (sept. 1956, p. 235) traduit un passage de l'encyclique *Dum moerenti animo* datée de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, et adressée aux trois cardinaux, aux archevêques et évêques, et aux fidèles qui se trouvent dans les pays d'Europe « opprimés par la persécution ».

Ce 29 juin marque le cinquième centenaire de la lettre apostolique *Cum his superioribus annis*, de Calixte III, un Borgia dont personne ne parle, parce qu'on s'intéresse aux

petits scandales plus qu'aux grandes réalités. Constantinople s'était effondrée en 1452. En 1456, Mahomet II assiégeait Belgrade. A peine monté sur le trône pontifical, Calixte III, âgé de soixante-dix-sept ans, proclama la croisade, réunit quelques troupes; celles-ci durent batailler d'abord contre le bandit Piccinino, soudoyé par le roi de Naples. On le battit, mais il réussit à s'enfuir chez son protecteur. Le pape avait armé quelques galères; ses commandants se laissèrent acheter et s'en allèrent guerroyer contre Gênes au profit de Naples. L'empereur d'Allemagne ne voulait pas entendre parler de la croisade. Charles VII, libéré par Jeanne d'Arc, les yeux glués par tout l'argent liquide qu'il y avait dans le pays, ne permit pas la publication de la bulle. Toute l'Europe tourna le dos à l'appel déchirant du vieux pontife. Ce qui l'intéressait, c'était le gros tapage des petits chicaneurs. Calixte III s'adressa au ciel et publia la bulle dont nous fêtons le cinquantième centenaire. Il accorda cent jours d'indulgence aux chrétiens qui réciteraient « entre none et vêpres, au son de la cloche, trois pater et trois avé ». Sa confiance fut exaucée. Le 14 juillet, Jean Hunyade traversa la flotte ottomane qui lui barrait le passage, pénétra dans Belgrade, battit Mahomet II, qui dut s'enfuir en lui laissant son camp et son artillerie. Calixte III, alors, établit la fête de la Transfiguration pour graver cette victoire dans la mémoire des siècles.

Pie XII, cette année, rappelle cet émouvant souvenir.

Les périls qui menacent aujourd'hui l'Église et les âmes ne sont pas moindres. Aussi, quand vous entendrez les cloches vous inviter à l'oraison, vous vous souviendrez d'élever vos prières pour implorer les faveurs divines avec la même ferveur que vos ancêtres...

Ce ne sont pas les cardinaux, les évêques, les prêtres et les fidèles emprisonnés qui entendront le son des cloches. Ou plutôt si, ils l'entendront, à travers les vibrations du Christ mystique. On écouterà, dans nos paroisses, l'appel du Pape. Et quand les cloches d'église sonneront, aux baptêmes, aux funérailles et aux mariages, à la messe du dimanche, au chapelet et à l'angélus, le peuple chrétien qui ne perd pas son temps à lire des « nouvelles » fausses priera pour l'Église du silence. Qui sait si cette prière humble et persévérante ne nous préparera pas, dans un avenir qui peut s'approcher avec une fulgurante rapidité, la plus radieuse transfiguration ?

L'autre document arrive de Chine, par le truchement de l'Unità, communiste et romaine (28 juillet). Le journal du camarade Togliatti crut la nouvelle assez importante pour lui donner une manchette et un titre sur trois colonnes.

Chou En-lai avait reçu « avant-hier » trente « représentants de la communauté catholique ». Il y avait parmi eux, paraît-il, des évêques du Nord (Hopei, Shansi) et du Sud (Szechwan, Hupeh), des vicaires et des pro-vicaires, des prêtres et des laïcs. Le directeur du Bureau des Affaires religieuses auprès du Conseil des ministres, Ho Chen-chan, assista. On prépare une « conférence des catholiques chinois »; ce sera la première rencontre des catholiques avec le nouveau régime. Les protestants ont réglé leur situation, font partie de la communauté populaire, se sont mis en rapport avec les protestants de l'étranger. La situation des catholiques doit être « clarifiée ».

Clarifions. D'abord, la situation est la même qu'en U. R. S. S. Le Bureau des Affaires religieuses auprès du Conseil des ministres est composé de communistes athées dans les deux pays. En Chine, le camarade Ho Chen-chan sert de pape à tout le monde: catholiques, protestants, etc. Ça simplifie les choses. Il se sert d'agences et de correspondants communistes pour donner des nouvelles religieuses; et ça aussi, ça « clarifie ». J'ignore comment les protestants chinois se sont mis en rapport avec les protestants de par chez nous. La *United Church* nous a exhibé l'archevêque Boris (qui vient d'être transféré à Odessa, tout en gardant

## QUI GAGNE

### JOUE BIEN

Proverbe justifié par ceux qui adoptent le chauffage par rayonnement: ils y gagnent en hygiène, confort, économie, esthétique et propreté. Venez vous en convaincre en visitant notre édifice chauffé par rayonnement, ou demandez notre brochure explicative.

Tous travaux en chauffage-plomberie.  
Équipe de techniciens.  
Ouvriers spécialisés.  
Théorie allée à la pratique.



Pionniers du véritable chauffage par rayonnement au Canada

Marquette 4107

360 est, rue Rachel - Montréal

RI. 4-4941

## Armand-A. Lalonde, Ltée

Courtier en assurances depuis 34 ans

Armand-A. Lalonde, C. D. A. A., C. C. S.,  
PRÉSIDENT

5809 ouest, boulevard GOUIN - CARTIERVILLE

## Un bon moyen

Dans votre budget personnel, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif plus de \$600,000,000

583 bureaux au Canada

Vos enfants aiment la lecture...

Inscrivez-les au

## CLUB DU LIVRE DES JEUNES

Chaque mois, 2 volumes de choix leur seront offerts  
pour \$1.00 seulement

Une seule condition: prendre 4 fois par an la sélection.

Pour plus amples renseignements, écrivez au

### Club du Livre des Jeunes

FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques Montréal-1



## J. L. Guay & Frère

LIMITÉE LIMITED

Spécialité: Construction d'édifices religieux  
Collèges - Couvents - Séminaires - Hôpitaux - Etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges  
Montréal Tél.: RE. 7-3651

## L'épargne

### SOLUTION À PLUSIEURS PROBLÈMES

- INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
- NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

## L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke — MONTRÉAL

LA. 1-3698

le titre d'exarque de l'Amérique du Nord *in partibus...*), mais pas encore de *deacon* ou de *bishop* à la cervelle lavée. On sait ce que donnera la « conférence des catholiques chinois ». J'ai sous les yeux le compte rendu du « congrès de la paix du clergé catholique tchécoslovaque à Prague » (Prague, 1951) et la « conférence de toutes les Églises et associations religieuses de l'U. R. S. S. pour la défense de la paix dans le monde » (Moscou, 1952). Les deux se valent. Autrement canaille fut le « concile gréco-catholique de Lvov » (Moscou, 1946). Une fois que tous les évêques et les principaux membres du clergé eurent été arrêtés, quelques polissons proclamèrent l'apostasie; la police et la prison firent le reste.

Verra-t-on des observateurs occidentaux à cette « conférence »? Il y a quelque temps, le journaliste italien Enrico Emmanuelli s'en alla observer en Chine. Il se fit dire par le vicaire général de Pékin, asservi au régime, que, « l'an dernier, le Vatican a transmis son approbation de tout ce qui avait été fait par l'Église patriotique »; plus prudemment, le député Hu dit à Emmanuelli que « le Vatican, en somme, n'a jamais pris nettement position contre l'Église catholique telle qu'elle est aujourd'hui en Chine » (*l'Osservatore Romano*, 29 juillet 1956). Pures menteries, et Emmanuelli resta sceptique. Souhaitons à tous les observateurs le même degré d'intelligence.

U. R. S. S. Le patriarcat soviétique a fait paraître, cette année, une splendide édition de la Bible, en russe. Le texte est complet. Les livres et fragments deutérocanoniques s'y trouvent. J'ai vérifié quelques passages des *Psaumes* et du Nouveau Testament; la traduction russe est celle de l'ancienne édition synodale. Pas un mot de préface; pas une note, sauf d'abondants renvois aux passages parallèles: abréviations des Livres sacrés, chiffres de chapitres et versets. En appendice, la table des lectures liturgiques de l'Ancien et du Nouveau Testament; les sept cartes accoutumées (Palestine à l'époque de Jésus, Palestine à l'époque des douze tribus, voyages de saint Paul, etc.).

Les livres soviétiques, d'ordinaire, donnent en note les renseignements suivants: auteurs de la rédaction; date de livraison du manuscrit; date du bon à tirer; format; nombre de feuilles prévues et utilisées; chiffre du tirage; numéro de la commande; prix du volume; adresse de la maison d'éditions et de l'imprimerie; agence d'État responsable. Ici, rien de tout cela. On a la Bible, toute la Bible, rien que la Bible, et c'est beaucoup. Après trente-neuf ans de persécution, la Bible paraît sur papier soviétique, dans une imprimerie soviétique.

L'édition est splendide. Le patriarcat a bien fait les choses. Il a surtout fait paraître la parole de Dieu, et c'est une aurore, une hirondelle qui, peut-être, annonce quelque chose comme un commencement de printemps après un terrible hiver. N'y touchons pas, et regardons avec le frémissement qu'on ressent en voyant un liseron s'épanouir...

Dans une communauté catholique russe de Montréal, le livre fit sensation quand il apparut. *Un psalomtchik* le prit en mains avec une immense révérence, et lut le premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean: « Au commencement était le Verbe... » C'est, dans le rite byzantin dont se servent les Russes, l'évangile de la nuit de Pâques.

### INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

**M**ATTHEW J. KUST, conseiller légal des ambassades américaines dans l'Asie de l'Est et du Sud-Est pour l'aide technique et économique, coordonne deux problèmes qui, séparés, sont insolubles et mènent le monde à la ruine: la surproduction agricole des pays riches et le développement retardataire des pays pauvres (« Economic development and agricultural surpluses », dans *Foreign Affairs*,

oct. 1956). Les programmes existants d'aide technique n'abordent pas de front la tâche principale: faire gagner leur vie aux habitants des pays sous-développés en les engageant dans une production dont le but premier est de les faire vivre, eux et leurs familles; par là, le progrès du pays dans un cadre démocratique sera assuré. Il écarte les solutions chinoise et russe, qui poussent en avant la production nationale aux dépens des individus et des familles. Son analyse de la situation présente est intéressante, et le réalisme avec lequel il l'aborde est encourageant. Il envisage la création d'une *Commodity Exchange Union*; les pays riches y verseront leurs surplus agricoles gratuitement (*on a grant basis*); les pays sous-développés, en échange d'autres marchandises: ainsi, l'Égypte a des surplus de coton, la Birmanie, de riz. Les États-Unis, par exemple, donneront leur surplus de blé à l'Égypte qui, en échange, expédiera son surplus de coton à l'Inde. L'Inde aura plus de coton; l'Égypte, plus de blé. On pourra faire des arrangements tripartites. On commencera modestement; le programme s'élargira à mesure que les connaissances des besoins et des ressources se préciseront. Il faudra beaucoup de tâtonnements et de patience pour surmonter les difficultés d'ordre politique, économique, sentimental que M. Kust étudie en détail. L'idée paraît généreuse et faisable: elle cadre avec le réalisme du président Eisenhower; elle illustre ce désintéressement spirituel et moral qui inspirait le récent discours du Pape aux économistes.

Joseph-H. LEDIT.

2 octobre 1956.

## LES LIVRES

### RELIGION

ÉTUDES CARMÉLITAINES: *Nos sens et Dieu.* — Bruges (22, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1954, 213 pp., 21.5 cm.

QUEL EST le rôle des sens dans notre cheminement vers Dieu? Concordantes dans l'ensemble, les réponses à cette question se nuancent ici selon les disciplines et la personnalité des dix écrivains en lice. Claudel se fraye un passage au travers de l'opacité de la matière et s'efforce d'« aboucher » ses facultés à la Source même dont l'immensité du monde et la totalité de l'homme ne sont que « l'effet et la traduction figurative »; texte ruisselant d'images, dans la veine des *Cinq Grandes Odes*. En vif contraste, quelques données expérimentales sur la psychophysio-physiologie de la sensorialité, à la fois principe et contrôle de la connaissance; sorte de cours accompagné de schémas représentant les mécanismes nécessaires à l'appréhension de la vérité. Les pages sur le chamanisme découvrent chez les primitifs la nostalgie du paradis perdu et le désir de participer au sacré par les sens mêmes. De nombreuses et magnifiques illustrations aident à prouver que l'art chrétien évolue entre l'ascétisme et le sensualisme. Avec Stanislas Fumet, le problème rebondit, prend l'allure d'un drame. Dieu frappe à la porte du corps, laisse un message. Alerté par les sens, l'esprit s'empare du message, le déchiffre, y reconnaît la signature de l'Être suprême. C'est soutenir que les sens ont pour mission de nous libérer de nos limites et d'introduire le Roi de gloire. Riches en perspectives théologiques et mystiques, les trois derniers chapitres racontent l'histoire du salut avec ses phases d'échecs, de miséricorde, de nuits actives et passives, ordonnées à la restauration de l'état d'innocence. Livre dense, inégal, assez puissant pour faire rêver du jour il nous sera loisible de « posséder la vérité dans une âme et un corps ».

Sœur MARIE-EMMANUEL.

Monastère des Ursulines,  
Québec.

NOVEMBRE 1956

## TOUS LES ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le Temple de la lumière »

# BEN BÉLAND

INCORPORÉE

BEN BÉLAND, prés.

JEAN BÉLAND, Ing. P., sec.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal

CR. 4-2465

Suite 302

HA. 0209

## Perrault, Décary, Lussier & Bélanger

avocats

333 est, rue Craig

Montréal

## La Corporation de Prêts de Québec

fondée en 1924

Achat et vente

d'obligations et d'actions

François Letarte, président

Louis Pedneault, vice-président

François Lemieux, gérant

Philippe Letarte, trésorier

André Letarte, secrétaire

132, rue SAINT-PIERRE

QUÉBEC - 2

Tél. : 2-4765

Épargnez  
tout en protégeant les vôtres  
avec un plan de

## La Saubegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social: Montréal

Tél.: 4-5181

*Terreau & Racine, Ltée*

DISTRIBUTEURS & GROSSISTES

196, RUE SAINT-PAUL

QUÉBEC (2)

*Aux amateurs de belle musique*

Nous vous invitons à visiter notre studio de haute fidélité où des techniciens sont à votre service pour démonstration et installation d'appareils de haute fidélité.



Distributeur des fameux appareils

**NATIONAL**  
PALAIS DU COMMERCE

1700, RUE BERRI

PL. 1417

La boulangerie familiale la plus moderne en ville.

## BOULANGERIE VIAU

J.-René Viau, président

Spécialité: Pain de blé entier

Recette spéciale à fermentation longue, assurant pleine saveur. — Cuisson lente, garantie d'une digestibilité facile.

Pain canadien fait à la mode d'autrefois, gage d'un saveur sans égale et d'une pleine valeur nutritive.

Près de 60 institutions religieuses, hôpitaux ou pensionnats sont de nos clients satisfaits.

Une industrie familiale canadienne-française fondée en 1912.

2609, rue ORLÉANS — CL. 5-3911 — MONTRÉAL

Henri DE LUBAC, S. J.: *Amida. Aspects du bouddhisme*, t. 2. — Paris (27, rue Jacob), Éditions du Seuil, 1955, 226 pp., 19,5 cm.

CET OUVRAGE d'histoire des religions est d'une qualité exceptionnelle. L'A., professeur d'histoire des religions depuis vingt-cinq ans, atteint d'emblée les exigences actuelles en ce domaine: solide compétence théologique, érudition presque déconcertante en matière d'orientalisme, surtout ce mélange de respect et de fermeté qui doit diriger toute étude de religion comparée. L'amidisme est aujourd'hui encore une des plus vastes branches du bouddhisme mahayaniste, dans l'Inde, en Chine et au Japon. C'est une religion de la prière, de la confiance en Dieu et de la charité envers le prochain; sa théologie sommaire l'a souvent fait juger, par les indianistes professionnels, comme une dégénérescence du vrai bouddhisme; mais sa valeur religieuse en a fait la religion du peuple, accessible et bienveillante aux humbles et aux enfants. Peut-être ne trouvera-t-on nulle part ailleurs, parmi les religions naturelles, un si pur désir du paradis perdu. Ajoutons que c'est l'amidisme qui a fait d'Avalokitesvara la Kwannon chinoise et japonaise, dont les missionnaires catholiques se sont souvent servis pour introduire, en Orient, le culte de la sainte Vierge; pendant les persécutions japonaises, des milliers de chrétiens ont prié la Vierge devant les statuettes de la Kwannon amidiste, pierre d'attente de la révélation. Le P. de Lubac accomplit ce tour de force de nous montrer en l'amidisme la fleur du bouddhisme, malgré le discrédit séculaire jeté sur cette forme simple de la quête de Dieu par les savants disciples des théologiens du Petit Véhicule. En même temps, sans violence, à chaque page de son texte, il relève les carences de l'amidisme et l'obscur désir qui perce partout en lui d'un dépassement par la vraie foi. Livre dense, réservé au lecteur attentif, et qui s'impose à qui veut comprendre du bouddhisme plus que ce qu'en disent les dictionnaires.

Julien HARVEY.

*Scolastic de l'Immaculée-Conception,*  
Montréal.

## MORALE ET ÉDUCATION

Gustave THIBON: *Notre regard qui manque à la lumière.* — Paris (20, av. de l'Opéra), Amiot-Dumont, 1955, 268 pp., 19 cm.

INÉPUISABLE, la richesse de pensée dans cette quarantaine d'essais qui tournent autour de la vie spirituelle, de la religion, des passions humaines et surtout de l'amour. L'amour humain, thème cher à l'A. Il le traite avec autant de pénétration que de nuance, avec réalisme aussi, mais sans concession à l'envoûtement sexuel contemporain, quoiqu'il n'arrive pas à éviter, dans son vocabulaire sinon dans sa pensée, certaines erreurs ou illusions courantes en la matière. L'idée de fond, toujours présente chez Thibon, est que l'homme a des aspirations et des besoins supérieurs à l'ordre du sensible, du temporel, voire du rationnel. On n'échappe pas à la hantise de Dieu; le charnel est le voile et le symbole du spirituel; le temps appelle l'éternité qu'il signifie; la sainteté débordé les contraintes de la loi. Tant qu'il demeure sur ce plan positif, l'A. est merveilleux et impeccable, ou presque. Mais il lui manque une théologie rigoureuse (et une connaissance exacte du latin; il vaut mieux citer l'Évangile en français alors). C'est pourquoi les traits aigus qu'il lance contre tous les conformismes, sans oublier celui du vice et du scandale (nos petits critiques pseudo-littéraires auraient beaucoup à prendre ici), dépassent parfois le but. Malgré sa haine des idoles, il professe pour la liberté, la sincérité et ce qu'il appelle, à tort, la vérité de l'homme, un culte qui l'entraîne à confondre dans une même acceptation péché et vertu, sous prétexte que l'homme vrai, qui ne se ment pas à soi-même, peut serrer le péché dans ses bras, le presser sur son cœur « comme le plus noble des devoirs » (p. 259). Y a-t-il lieu de flairer dans cette confusion un relent de protestantisme libéral ou de modernisme? Dommage, en tout cas, que, parmi cette lourde gerbe de réflexions fécondes, un ver vienne flétrir tant de délicieuses fleurs.

Joseph D'ANJOU.

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL: **Jeunes, voulez-vous des livres?** — Montréal (1808, av. Papineau), Bureau des Bibliothèques scolaires, 1956, 157 pp., 23 cm.

**A**UBAINE pour maîtres et parents: un surchoix de livres comptant 2,000 titres. Près de mille livres documentaires ou sérieux, répartis sous seize chefs; après des généralités (encyclopédies, périodiques, conseils pour se cultiver), quinze catégories de livres: religion, morale, vie civique et professionnelle, scoutisme, bonnes manières, mythologie et folklore, langage, sciences, économie domestique, communications, beaux-arts, divertissements, littérature, histoire et géographie, biographies. Puis, un peu plus de mille ouvrages de fiction: contes, humour et fantaisie, histoires d'animaux, histoire romancée, histoires d'enfants, romans d'aventures. A côté de chaque titre, des lettres guident le choix: E (pour enfants jusqu'à la 7<sup>e</sup> année); A (pour adolescents de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> année); J (pour jeunes au delà de la 9<sup>e</sup> année); g (pour garçons); f (pour filles); m (pour g. et f.). On ne peut trop louer cette bibliographie, qui fait large place aux auteurs canadiens. Plus d'excuses si vos enfants pataugent dans les saletés. Le choix n'est pas impeccable, cependant. Il y a des livres des collections « Primevère » et « Marjolaine » que je ne recommanderais pas: un parti pris antireligieux s'y montre trop crûment. Parmi les livres sérieux, j'ajouterais: pour la formation de l'esprit, des ouvrages de Sertillanges et de Charmot, de Guittou et de Dimnet; en morale, la brochure du P. Kelly sur la chasteté, meilleure que le volume de Mgr Toth; sur la vocation, l'ouvrage du P. Mogenet et l'opuscule du P. Muller... Il faudrait mieux ordonner le classement des titres ou ajouter une table des auteurs. Grâce aux suggestions des éducateurs, une réédition corrigera, complètera, perfectionnera ce catalogue. Félicitons les commissaires de l'avoir donné à tous les professeurs, laïques et religieux, et à tous les grands élèves. Les parents aussi devraient avoir à cœur de connaître et d'utiliser cet indispensable instrument d'éducation.

Joseph D'ANJOU.

Louis-Philippe AUDET: **Le Système scolaire de la province de Québec.** T. V: *Les écoles élémentaires dans le Bas-Canada, 1800-1836.* T. VI: *La situation scolaire à la veille de l'Union, 1836-1840.* — Québec (990, av. des Érables), Éditions de l'Érable, 1955 et 1956, 325 et 353 pp., 18 cm. Prix: \$3.50 et \$3.75.

**C**ONTINUANT son travail de chercheur, l'A. nous apporte ici des renseignements précieux sur l'éducation dans la province de Québec durant les quarante premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. La forme trahit le désir de donner le plus de détails possible; mais on excuse l'A. devant l'abondance de son information. Cette abondance aide à mieux comprendre une période à la fois difficile et consolante. Période difficile: les luttes politiques entre la Chambre d'Assemblée et les Conseils législatif et exécutif ne favorisaient pas la mise au point d'un système scolaire parfaitement adapté à la population du Bas-Canada. Période consolante: remarquable est le travail accompli par nos législateurs en faveur de l'éducation. D'où le grand intérêt du tome V, qui présente, entre autres, la Loi des Écoles de Fabriques (1824); la Loi des Écoles de Syndics (1829); la loi de 1832, dont la plupart des vingt articles perfectionnaient la loi de 1829. Ces trois lois sont données en appendices, et c'est heureux, car il n'était pas facile de trouver ces textes. Si l'on met ensemble les efforts de l'État et ceux des institutions privées, on voit qu'il y eut, à côté d'immenses besoins, surtout pédagogiques, une action positive, importante pour l'époque et les circonstances.

Les soixante-quinze premières pages du tome VI constituent une synthèse instructive de la situation scolaire à l'heure tragique de 1836, quand le Conseil législatif refusa de renouveler la loi de 1829 avec les amendements que venait d'apporter une Chambre d'Assemblée à laquelle il en voulait de ne pas avoir voté les subsides nécessaires à l'administration. Sans ce malheureux refus, la loi de 1836 sur les écoles normales, dont l'étude représente une tranche intéressante du tome VI, eût mieux remédié à une des plus graves lacunes du système scolaire: l'impréparation des maîtres. Une autre tranche capitale de ce tome, celle qui traite du rapport Durham et de l'éducation. L'A. expose



CIGARETTES  
**EXPORT "A"**  
à bout filtre

Pourquoi souffrir  
et traîner ces troubles?

(Pour application chez soi)

**MEDICO-  
PULSATOR**

110 v.

"Le Petit Miracle"



**CIRCULATION ET NERFS**

Aidez à enrayer la base de presque tout trouble

Écrivez pour vous renseigner sur cette nouvelle  
invention française surnommée . . . .

Le ramède  
électronique  
de l'avenir

**MEDICO-PULSATOR (Canada)**

Essai et démonstration (gratuite) au Palais du Commerce

Sous-sol 3 — Palais du Commerce  
1600, rue BERRI — Tél. HA. 5770 — MONTRÉAL

POUR QUÉBEC: APPELEZ 3-7621-221, 4<sup>e</sup> RUE

## MISE EN GARDE CONTRE L'AGENCE BARBER

De nulle façon et pour aucune considération, l'agence d'abonnements *Barber Wm Agency Regd.*, 1411, rue Crescent, Montréal, ou ses représentants, ne sont autorisés, en n'importe quel lieu du monde, à solliciter ou à accepter des abonnements pour la revue *Relations*. Cette mise en garde ne s'applique qu'à cette seule agence.

achète  
bien  
qui  
achète

Chez **dupuis** Frères

MONTRÉAL

## RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Richard ARÈS

Rédacteurs : Joseph-P. ARCHAMBAULT, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Émile GERVAIS, Luigi D'APOLLONIA, Albert PLANTE, Léon LEBEL, Jacques COUSINEAU, Gérard HÉBERT.

Secrétaire de la rédaction : Joseph D'ANJOU

Administrateur : Maurice RUEST

Promoteur du tirage : Jules ÉMERY

Directeur de la publicité : M. Alvarez VAILLANCOURT

Prix de l'abonnement :

\$3.00 par année — A l'étranger : \$3.50

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-11, CANADA

Tél. : VEndôme 2541

et juge les vues de lord Durham et celles d'Arthur Buller, qui prépara, à la demande de Durham, un rapport spécial sur l'éducation. Il fait bien ressortir et apprécie à leur valeur la faiblesse fondamentale de ces vues: la constitution d'un système scolaire non confessionnel, destiné de plus à angliciser complètement les Canadiens français. Cette faiblesse est si grave que plus d'un lecteur ne trouvera pas assez nuancées les remarques de l'A. (pp. 270-271) à propos du jugement global à porter sur le rapport Durham. Cette réserve faite, j'ajoute que ces deux tomes sont une contribution originale à l'histoire de l'éducation chez nous.

Albert PLANTE.

## SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

*The Polish Review*. Vol. I, N° 1. — New-York (145 East 53rd Street), The Polish Institute of Arts and Sciences in America, Winter 1956, 136 pp., 23 cm. Le numéro: \$1.25; l'abonnement annuel: \$5.

CETTE REVUE trimestrielle, que viennent de fonder Oscar Halecki, Waclaw Lednicki, Zygmunt Nagórski et quelques autres, afin de donner un organe libre à la vraie culture polonaise, présente son premier numéro comme une sonnerie de clairon. Halecki décrit la participation polonaise au X<sup>e</sup> Congrès des Sciences historiques de Rome. Au-dessus des querelles qui déchirent les hommes, il pouvait apprécier loyalement l'apport des Polonais asservis, mais dont l'incoercible liberté finit toujours par éclater. L'honnête homme applaudira une pensée qui veut rester humaine. On notera surtout les articles publiés à l'occasion du centenaire d'Adam Mickiewicz (1855-1955). Waclaw Lednicki, bien sûr, découvrit que l'édition des *Œuvres complètes*, faite en Pologne pour le centenaire, avait des lacunes. Il se demande en particulier pourquoi la correspondance de Mickiewicz avec Alfred de Vigny (trois lettres, toutes de 1837) ne fut pas comprise dans cette édition, et ça lui donne l'occasion de rédiger un article étincelant. Outre des comptes rendus de livres, on offre aussi une revue des revues. Enfin, une excellente chronique résume les éphémérides de l'année 1955.

Joseph-H. LEDIT.

John R. HICKS, Albert G. HART, James W. FORD: *The Social Framework of the American Economy*. 2nd edition. — Toronto (480 University Avenue), The Oxford University Press, 1955, 309 pp., 21 cm. Prix: \$4.

CET OUVRAGE, qui expose les éléments de l'économie politique aux débutants, évite soit de les conduire dans la théorie abstraite et desséchante, soit de les éblouir par une science purement descriptive et peu profonde. Les AA. prennent pour point d'appui non la thèse de la valeur ou de la production, mais celle des comptes nationaux. En vingt et un chapitres, ils traitent cinq grands sujets: la production et l'échange, le travail, le capital, le produit social, la comptabilité sociale. Les neuf premiers chapitres répètent à peu près la première édition (1942); le nouveau apparaît avec les chapitres relatifs au capital et aux comptes nationaux. En fait, on reprend ici le point de vue de ceux (Samuelson, Morgan et les jeunes économistes keynésiens) qui bâtissent leur traité d'économie politique sur le fondement du revenu national. Procédé commode; encore faut-il connaître les limites de la théorie et en surveiller les applications. Dans l'enseignement, il est facile d'induire les étudiants à suivre la thèse qui recommande que, par le truchement des comptes nationaux, un gouvernement dirige l'économie d'un pays. Le silence des AA. sur la responsabilité des individus et des organisations professionnelles laisse croire qu'ils n'échappent pas à l'influence néokantienne en économie.

Émile BOUVIER.

Georgetown University,  
Washington, D. C.

## DUFRESNE-DELISLE INC.

Entrepreneurs généraux  
Réparations de tous genres  
TRAVAUX GARANTIS

Spécialité :  
**BÉTON ARMÉ**

515, RUE VIGER, suite 308  
MONTRÉAL

HA. 4618



Vous avez un CONGÉLATEUR?

Téléphonez à VE. 2557

Nous vous enverrons un  
menu et une liste de prix.

*O. Fortier Limitée*

10216, RUE LAJEUNESSE ♦ Salaison en gros

Pour cadeaux  
de distinction et d'exclusivité

## ST-JEAN, ENR.

Spécialité : Importation et diamant

324 est, rue Sainte-Catherine 1374 est, rue Mont-Royal  
HA. 8963 LA. 1-6364

UN DES NÔTRES

## ÉPICERIE VAN-HORNE

L. FRÉCHETTE, propr.

• Service • Qualité • Choix

1210, avenue Van-Horne - CR. 2-8251 - Outremont

## QUE FEREZ-VOUS DE VOS FILS?

*Des médecins? Des avocats?  
Des ingénieurs? Des hommes d'affaires?*

*Cela dépend naturellement de leurs talents, de leurs goûts, des  
besoins de la société et de vos moyens.*

Mais si vos fils ont les qualités requises et du goût pour les *carrières  
économiques*, n'hésitez pas, et dès la fin de leur cours classique ou de  
leur douzième scientifique, envoyez-les à

## L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

*(affiliée à l'Université de Montréal)*

- A ceux qui peuvent se payer une formation universitaire, elle offre un COURS UNIVERSITAIRE.

Trois à cinq années d'études conduisent à la *licence en sciences commerciales*, à la *licence en sciences actuarielles* et à la *licence en sciences comptables*, ce dernier titre donnant droit d'admission dans l'Institut des comptables agréés (C. A.) de la province.

- Aux autres, elle offre un COURS DE PRÉPARATION AUX AFFAIRES, qui se donne le soir, permettant ainsi à l'étudiant d'acquérir la compétence nécessaire à son succès.

Demandez notre  
PROSPECTUS GRATUIT

535, avenue Viger  
Montréal

Lisez



Le seul périodique  
« NEWSMAGAZINE »  
canadien, *en langue anglaise*

(Parait deux fois par mois)

- *Lisez-le* pour le courageux exposé de ses opinions à la défense de notre société chrétienne.
- *Lisez-le* pour l'autorité reconnue de son information sur les nouvelles mondiales.
- *Lisez-le* pour l'importance qu'il accorde aux affaires nationales.
- *Lisez-le* pour la variété de ses rubriques et de ses commentaires.

L'histoire ne s'écrit pas seulement avec des faits mais avec des faits d'importance.

LISEZ « THE ENSIGN » !



Abonnement : 3 ans \$7.00  
2 ans \$5.00  
1 an \$3.00

« THE ENSIGN », 425 rue Saint-Sulpice, Montréal, Qué.

Profitez de notre 15<sup>e</sup> anniversaire pour annoncer dans *Relations*



11

